

UNIBANK S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2019

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

UNIBANK S.A.
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2019

	Page
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés des Résultats	5
États Consolidés des Résultats Étendus	6
États Consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États Consolidés des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	10-12
Note 2 Base de préparation des états financiers	13-18
Note 3 Principales conventions comptables	19-38
Note 4 Gestion des risques	39-52
Note 5 Liquidités	53
Note 6 Dépôts à terme auprès de banques, net	54
Note 7 Titres de placement	55-58
Note 8 Titres de participation-entreprises associées	59-60
Note 9 Prêts, net	60-68
Note 10 Immobilisations	69
Note 11 Actif non courant destiné à être cédé	70-72
Note 12 Propriétés détenues pour revente	73
Note 13 Achalandage et autres immobilisations incorporelles	73-74
Note 14 Autres éléments d'actif, net	75
Note 15 Dépôts	76-77
Note 16 Fonds empruntés	77-78
Note 17 Passif non courant destiné à être cédé	78
Note 18 Autres éléments de passif	79-80
Note 19 Obligations subordonnées	80
Note 20 Capital-actions	80-81
Note 21 Incidence de l'adoption IFRS 9	82
Note 22 Provisions pour pertes de crédit attendues	82
Note 23 Sociétés du groupe et participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales	83-86
Note 24 Impôts sur le revenu	87-88
Note 25 Revenu net de l'exercice provenant d'opérations cédées	88
Note 26 Épargne-retraite des employés	88
Note 27 Salaires et autres prestations au personnel	89
Note 28 Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	89
Note 29 Transactions avec les sociétés apparentées	89-90
Note 30 Engagements et passif éventuel	91
Note 31 Litiges	92

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.:

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le «groupe»), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2019, et les états consolidés des résultats, des résultats étendus, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration
UNIBANK S.A.
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.



Au Conseil d'Administration

UNIBANK S.A.

Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 18 mars 2020

UNIBANK S.A.
Bilans Consolidés ⁽¹⁾
30 septembre 2019 et 2018
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2019	2018
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 62,420,711	45,853,137
DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES, NET	6	1,751,000	1,917,160
TITRES DE PLACEMENT, NET	7	19,061,720	18,127,320
TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISES ASSOCIÉES	8	703,380	658,986
PRÊTS	9	43,526,897	34,568,653
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,214,424)	(377,472)
PRÊTS, NET		42,312,473	34,191,181
IMMOBILISATIONS, NET	10	2,808,334	2,571,591
ACTIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ	11	-	993,216
AUTRES			
Acceptations et lettres de crédit		311,778	304,929
Propriétés détenues pour revente	12	133,337	205,454
Achalandage et autres immobilisations incorporelles	13	155,783	203,040
Autres éléments d'actif, net	14	3,080,642	3,523,043
		3,681,540	4,236,466
TOTAL ACTIF		G 132,739,158	108,549,057
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	105,703,572	87,868,054
FONDS EMPRUNTÉS	16	2,690,584	2,162,842
PASSIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ	17	-	40,672
AUTRES			
Engagements – acceptations et lettres de crédit		311,778	304,929
Autres éléments de passif	18	10,193,423	6,287,559
		10,505,201	6,592,488
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	19	1,562,766	1,171,912
TOTAL PASSIF		120,462,123	97,835,968
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions, net	20	6,404,700	6,431,913
Bénéfices non répartis		3,505,463	2,673,189
Autres réserves		2,088,234	1,346,797
Avoir des actionnaires de UNIBANK S.A.		11,998,397	10,451,899
Participation ne donnant pas le contrôle	23	278,638	261,190
		12,277,035	10,713,089
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 132,739,158	108,549,057

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.**États Consolidés des Résultats ⁽¹⁾****Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception du revenu net par action)**

	Notes	2019	2018
Opérations poursuivies			
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	5,261,388	4,035,593
Obligations du Trésor, bons BRH, placements et dépôts		<u>496,546</u>	<u>504,885</u>
		5,757,934	4,540,478
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		622,205	568,212
Emprunts, obligations et autres		<u>220,838</u>	<u>176,043</u>
		843,043	744,255
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Provision pour pertes de crédit	22	<u>(427,232)</u>	<u>(262,114)</u>
		4,487,659	3,534,109
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		2,445,575	2,187,987
Gain de change		2,804,676	1,717,844
Revenus d'assurances, déduction faite des sinistres	28	318,626	174,214
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées, nettes d'impôts	8	137,727	95,538
Dividendes et autres revenus sur placements		9,913	50,280
Commissions de placements et autres honoraires de services – conseils		6,300	14,951
Revenus des activités immobilières		5,320	3,373
Plus (moins)-value sur placements à l'étranger	7	12,563	(370,507)
Autres		<u>58,354</u>	<u>38,709</u>
		5,799,054	3,912,389
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		10,286,713	7,446,498
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations au personnel	27	3,134,934	2,459,903
Frais de locaux, matériel et mobilier		941,058	792,664
Amortissement	10, 13	479,657	467,761
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,899,161</u>	<u>1,510,546</u>
		6,454,810	5,230,874
REVENU AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU – OPÉRATIONS POURSUIVIES			
		3,831,903	2,215,624
Impôts sur le revenu – opérations poursuivies			
Impôts courants	24	963,903	461,074
Impôts reportés		<u>15,986</u>	<u>10,820</u>
		979,889	471,894
REVENU NET DE L'EXERCICE – OPÉRATIONS POURSUIVIES			
		2,852,014	1,743,730
Opérations cédées			
Revenu avant impôts sur le revenu provenant d'opérations cédées			
		10,769	4,224
Impôts sur le revenu – opérations cédées	25	34,086	-
(PERTE) REVENU NET DE L'EXERCICE – OPÉRATIONS CÉDÉES			
	25	<u>(23,317)</u>	4,224
REVENU NET DE L'EXERCICE – GLOBAL			
		2,828,697	1,747,954
Revenu net attribuable aux actionnaires de Unibank S.A.			
		2,774,848	1,711,550
Revenu net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		<u>53,849</u>	<u>36,404</u>
REVENU NET DE L'EXERCICE – GLOBAL			
	G	2,828,697	1,747,954
Revenu net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de Unibank S.A.			
	G	5,404	3,310
Revenu net par action équivalente de capital libéré des opérations poursuivies			
	G	5,554	3,373

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Résultats Étendus ⁽¹⁾

Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes à l'exception des résultats étendus par action)

	2019	2018
Opérations poursuivies		
REVENU NET DE L'EXERCICE - OPÉRATIONS POURSUIVIES	G 2,852,014	1,743,730
<i>Éléments des résultats étendus</i>		
Effet de conversion de filiales étrangères	244,670	151,421
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE	3,096,684	1,895,151
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables aux actionnaires de UNIBANK S.A.	3,039,887	1,857,579
Total des résultats étendus provenant des opérations poursuivies attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	56,797	37,572
RÉSULTATS ÉTENDUS DE L'EXERCICE	3,096,684	1,895,151
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré des opérations poursuivies	6,044	3,666
Opérations destinées à être cédées		
(Perte) revenu net et résultats étendus de l'exercice	(23,317)	4,224
Effet de conversion de filiales étrangères	318,953	99,456
	295,636	103,680
Résultats étendus de l'exercice par action équivalente de capital libéré des opérations destinées à être cédées	577	201
Total des résultats étendus	G 3,392,320	1,998,831

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires ⁽¹⁾

Exercice terminé le 30 septembre 2018

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Autres réserves											Total
	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital-actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves	Participation ne donnant pas le contrôle (note 23)	
Solde au 30 septembre 2017	G 6,470,050	-	6,470,050	4,580,813	-	363,927	24,911	49,444	299,181	737,463	264,143	12,052,469
Ajustement de juste valeur d'instruments de capitaux propres (note 7e)	-	-	-	48,632	-	-	-	-	-	-	-	48,632
Solde au 30 septembre 2017, ajusté	G 6,470,050	-	6,470,050	4,629,445	-	363,927	24,911	49,444	299,181	737,463	264,143	12,101,101
Revenu net de l'exercice	-	-	-	1,711,550	-	-	-	-	-	-	36,404	1,747,954
<i>Éléments des résultats étendus:</i>												
Effet de conversion de filiales étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	249,709	249,709	1,168	250,877
Total	-	-	-	1,711,550	-	-	-	-	249,709	249,709	37,572	1,998,831
<i>Virements des bénéfices non répartis</i>												
Virement à la réserve légale	-	-	-	(305,733)	305,733	-	-	-	-	305,733	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	-	(37,134)	-	37,134	-	-	-	37,134	-	-
Virement à la réserve pour propriétés détenues pour revente	-	-	-	(16,758)	-	-	-	16,758	-	16,758	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>												
Dividendes	-	-	-	(3,241,923)	-	-	-	-	-	-	(40,525)	(3,282,448)
Rachats d'actions	-	(38,137)	(38,137)	(66,258)	-	-	-	-	-	-	-	(104,395)
Solde au 30 septembre 2018	G 6,470,050	(38,137)	6,431,913	2,673,189	305,733	401,061	24,911	66,202	548,890	1,346,797	261,190	10,713,089

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires ⁽¹⁾

Exercice terminé le 30 septembre 2019

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	<u>Autres réserves</u>											
	Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Capital-actions, net	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation de terrains	Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente	Effet de conversion	Total réserves	Participation ne donnant pas le contrôle (note 23)	Total
Solde au 30 septembre 2018	G 6,470,050	(38,137)	6,431,913	2,673,189	305,733	401,061	24,911	66,202	548,890	1,346,797	261,190	10,713,089
<i>Incidence d'adoption de IFRS 9</i>												
Provision pour pertes de crédit attendues (note 21)	-	-	-	(614,341)	-	-	-	-	-	-	-	(614,341)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts (note 21)	-	-	-	401,061	-	(401,061)	-	-	-	(401,061)	-	-
Incidence nette	-	-	-	(213,280)	-	(401,061)	-	-	-	(401,061)	-	(614,341)
Solde au 30 septembre 2018, ajusté	G 6,470,050	(38,137)	6,431,913	2,459,909	305,733	-	24,911	66,202	548,890	945,736	261,190	10,098,748
Revenu net de l'exercice	-	-	-	2,774,848	-	-	-	-	-	-	53,849	2,828,697
<i>Éléments des résultats étendus:</i>												
Effet de conversion de filiales étrangères	-	-	-	-	-	-	-	-	560,675	560,675	2,948	563,623
Total	-	-	-	2,774,848	-	-	-	-	560,675	560,675	56,797	3,392,320
<i>Virements des bénéfices non répartis</i>												
Virement à la réserve légale	-	-	-	(571,202)	571,202	-	-	-	-	571,202	-	-
Virement à la réserve pour propriétés détenues pour revente	-	-	-	(10,621)	-	-	-	10,621	-	10,621	-	-
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>												
Dividendes	-	-	-	(1,089,012)	-	-	-	-	-	-	(39,349)	(1,128,361)
Rachats d'actions	-	(27,213)	(27,213)	(58,459)	-	-	-	-	-	-	-	(85,672)
Solde au 30 septembre 2019	G 6,470,050	(65,350)	6,404,700	3,505,463	876,935	-	24,911	76,823	1,109,565	2,088,234	278,638	12,277,035

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

UNIBANK S.A.

États Consolidés des Flux de Trésorerie ⁽¹⁾

Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	2,828,697	1,747,954
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Quotes-parts dans les sociétés affiliées non consolidées	8	(137,727)	(95,538)
Amortissement des immobilisations	10	445,977	428,882
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	13	33,680	38,879
Provision pour pertes de crédit	22	427,232	250,165
Gain sur dispositions d'immobilisations, net des pertes liées au pillage		(15,864)	(16,117)
Radiations d'actifs – Opérations cédées	25 a	81,971	-
Gain sur cessions de placements en immobilier		-	(3,664)
Gain sur dispositions de propriétés détenues pour revente	12	(4,500)	(1,469)
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		156,357	25,854
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		17,835,518	8,328,075
Décaissements de prêts, net		(9,138,302)	(5,117,466)
(Augmentation) diminution des titres de placement		(934,400)	4,185,728
Diminution des dépôts à terme auprès de banques		165,311	1,336,245
Impôts sur le revenu payés		-	(1,134,381)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		4,182,673	(477,079)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		15,926,623	9,496,068
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Diminution (augmentation) de l'actif non courant détenu pour revente net du passif non courant détenu pour revente		952,544	(103,286)
Acquisitions d'immobilisations	10	(729,600)	(682,260)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	13b	(27,946)	(50,971)
Produits sur dispositions d'immobilisations		48,243	91,355
Effet de conversion net - immobilisations	10	(20,672)	(3,796)
Effet de conversion net – autres immobilisations incorporelles	13b	(128)	(183)
Effet de conversion en monnaie locale		560,675	249,709
Écart de conversion attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		2,948	1,168
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		61,805	63,651
Diminution des titres de participation – sociétés affiliées		31,528	53,016
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'investiss		879,397	(381,597)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Paiement de dividendes en espèces - actionnaires UNIBANK S.A.		(1,032,021)	(3,135,188)
Paiement de dividendes en espèces à la participation ne donnant pas le contrôle	23	(39,349)	(40,525)
Augmentation (diminution) des fonds empruntés		527,742	(225,837)
Augmentation des obligations subordonnées		390,854	122,043
Rachats d'actions		(85,672)	(104,395)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(238,446)	(3,383,902)
Augmentation nette des liquidités		16,567,574	5,730,569
Liquidités au début de l'exercice		35,890,987	36,912,177
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		9,962,150	3,210,391
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	62,420,711	45,853,137

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2019 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2018.

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION

(a) Informations générales

UNIBANK S.A. (www.unibankhaiti.com) est une société anonyme de banque commerciale, propriété de 412 investisseurs privés haïtiens, dont l'activité principale s'étend à des opérations de banque, de finance, de crédit, de courtage et de change, en Haïti et hors d'Haïti, dans les limites permises par la législation régissant les activités bancaires. Elle a été fondée le 20 novembre 1992, a reçu sa licence de banque le 18 janvier 1993, et a inauguré ses opérations au public le 19 juillet 1993.

En Haïti et à l'étranger, UNIBANK S.A., directement, et à travers ses filiales (**note 23**) (le Groupe), offre des services bancaires et financiers à ses clients individuels, commerciaux et institutionnels, à travers ses réseaux nationaux et internationaux:

- de succursales, d'agences, de kiosques de services, de bureaux et d'agents bancaires autorisés en Haïti;
- de distributeurs automatiques de billets (ATM);
- de terminaux électroniques de points de vente (POS);
- d'agents autorisés de transferts aux États-Unis d'Amérique et au Canada; et
- de banques correspondantes et de sociétés internationales de transferts transfrontaliers opérant globalement.

UNIBANK S.A. couvre tout le territoire national et offre également des services bancaires sur Internet (UNIBANK Online). Les grands pôles d'activités de UNIBANK S.A. et de son groupe de filiales sont les suivants:

- Services de banque commerciale et d'affaires à tous les segments de la population urbaine et rurale, ainsi qu'à la Diaspora Haïtienne:
 - segment commercial: micro-entreprises; PME (Petites et Moyennes Entreprises); entreprises de taille moyenne («middle market») et grandes entreprises;
 - segment institutionnel: ONG (Organisations Non Gouvernementales); églises; caisses populaires; ambassades; fonds de pension; etc.;
 - segment «retail» : individus et familles.
- Assurances (assurance-dommages; assurance-vie; micro-assurances).
- Investissements/placements (secteurs immobiliers, commerciaux et industriels).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(a) Informations générales (suite)

La FONDATION UNIBANK, institution philanthropique à but non lucratif créée le 6 avril 2006 par les actionnaires de UNIBANK S.A., n'est pas consolidée dans les présents états financiers. Lors de sa création, la Fondation a reçu à titre de don une dotation permanente et non récupérable de G 100 millions (US\$ 2.5 millions) de UNIBANK S.A. Elle se finance par les revenus de placements de sa dotation, et par des dons reçus annuellement de UNIBANK S.A.

La FONDATION UNIBANK a pour objectif principal l'implémentation de la politique de responsabilité sociale de UNIBANK S.A., en participant à la promotion de l'Éducation, de la Recherche, des Arts et de la Culture, de la Santé, du Sport, de la Protection de l'Environnement et du Patrimoine National, de l'Esprit d'Entreprise et du Renforcement de l'État de Droit et du Civisme en Haïti. Les statuts de la Fondation ont été publiés dans le Journal Officiel d'Haïti (*Le Moniteur* no. 36 du 17 avril 2008).

(b) Informations légales

L'acte constitutif, la licence de banque et les statuts originaux de UNIBANK S.A. (la Banque) ont été publiés au Journal Officiel d'Haïti, *Le Moniteur*, no. 19 en date du 8 mars 1993. Par la suite, le capital social autorisé et les statuts ont été modifiés par les actionnaires (*Le Moniteur* no. 103 du 28 décembre 1994; no. 74 du 18 septembre 1995; no. 13 du 17 février 1997; no. 43 du 3 juin 2002; no. 6 du 24 janvier 2005; no. 63 du 18 juin 2009; no. 137 du 4 octobre 2011; no. 62 du 1^{er} avril 2016; et no. 183 du 23 novembre 2017).

Le domicile légal de la Banque est au no. 157 rue Faubert, Pétion-Ville, Haïti. La Banque est identifiée fiscalement au numéro 000-014-095-8.

(c) Supervision et régulation

Conformément aux lois du 17 août 1979 portant sur la création de la Banque de la République d'Haïti (BRH) (*Le Moniteur* no. 72 du 11 septembre 1979) et du 14 mai 2012 portant sur les banques et autres institutions financières (*Le Moniteur* no. 4-Spécial du 20 juillet 2012), UNIBANK S.A. est régulée et supervisée par la Banque Centrale (www.brh.net).

En matière de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme (AML/CFT), UNIBANK S.A. répond à la BRH et à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), conformément aux lois du 11 novembre 2013 sanctionnant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (*Le Moniteur* no. 212 du 14 novembre 2013), du 28 septembre 2016 modifiant la loi du 11 novembre 2013 (*Le Moniteur* no. 15 - Spécial du 13 octobre 2016), et du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves (*Le Moniteur* no. 97 du 3 décembre 2001). UNIBANK S.A. est enregistrée aux Etats-Unis d'Amérique conformément aux prescrits du «USA Patriot Act» et du «Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)».

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

1) ORGANISATION (SUITE)

(c) Supervision et régulation (suite)

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, UNIBANK S.A., outre les prescrits de sa gouvernance d'entreprise et de son Code de Déontologie, répond aux demandes d'information de l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC) créée par le décret du 8 septembre 2004 (*Le Moniteur* no. 61-Supplément du 13 septembre 2004), et est régie par:

- la loi du 12 mars 2014 portant sur la prévention et la répression de la corruption (*Le Moniteur* no. 87 du 9 juin 2014);
- la Convention InterAméricaine contre la corruption du 1^{er} janvier 2000, ratifiée par le décret du 19 décembre 2000 (*Le Moniteur* no. 57 du 10 juillet 2002); et
- la Convention des Nations Unies contre la corruption du 31 octobre 2003, ratifiée par le décret du 14 mai 2007 (*Le Moniteur* no. 2-Spécial du 13 juin 2007).

UniTransfer S.A. (Haïti) et ses filiales étrangères sont régulées et supervisées :

- par la BRH en Haïti;
- par le US Treasury Department (FinCEN, OFAC et IRS) et le Consumer Financial Protection Bureau (Dodd-Frank Act) au niveau fédéral aux États-Unis d'Amérique;
- par les Banking Departments des 11 États où UniTransfer possède une Licence de Banque comme «Money Transmitter» (Florida, New York, Massachusetts, New Jersey, Connecticut, Georgia, Illinois, Louisiana, Maryland, Pennsylvania et Rhode Island);
- par le Ministère des Finances du Canada (FINTRAC) au niveau fédéral, et par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de la Province de Québec.

En plus des inspections régulières des organismes de supervision mentionnés ci-dessus, UNIBANK S.A., UniTransfer S.A., UniTransfer USA, Inc., et UniTransfer Canada, Inc., retiennent les services d'auditeurs internationaux indépendants, qualifiés en la matière, pour réaliser des audits externes de leurs programmes de lutte contre le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

(d) Périmètre de consolidation

Les filiales de UNIBANK S.A. consolidées dans les présents états financiers sont présentées à la **note 23**. Les principes de consolidation sont commentés à la **note 2b**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de UNIBANK S.A. et de ses filiales (le Groupe) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18 mars 2020.

Chiffres comparatifs

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés ci-joints à l'exception des reclassifications effectuées à l'effet de présenter les intérêts sur les instruments financiers reclassés des autres actifs aux instruments financiers auxquels ils se rapportent et autres reclassements effectués pour être conforme à la présentation courante.

Normes, interprétations et amendements mis en application au cours de l'exercice

IFRS 9 a remplacé IAS 39 Instruments Financiers (effectif pour les exercices commençant au 1^{er} janvier 2018). Cette norme introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers pour s'assurer que des informations pertinentes et utiles sont communiquées aux utilisateurs des états financiers. Elle remplace les différents modèles d'évaluation et de classement de IAS 39 par un modèle unique avec trois catégories de classement : coût amorti, juste valeur par le biais des résultats nets et juste valeur par le biais des autres éléments des résultats étendus. La détermination du classement est effectuée à la date de comptabilisation initiale et dépend du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses instruments financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie attendus.

IFRS 9 instaure un nouveau modèle de reconnaissance de perte de valeur, le Modèle de pertes de crédit attendues (PCA), considérant les informations prospectives dans l'évaluation du risque de crédit. Le modèle est basé sur une évaluation à **trois phases** en fonction de l'évolution de la qualité d'un actif financier depuis la comptabilisation initiale. Dans l'application pratique, la norme exige la reconnaissance immédiate d'une perte de crédit attendue sur 12 mois à l'initiation d'un actif financier non déprécié. En cas d'une augmentation significative du risque de crédit, la perte de crédit attendue est évaluée sur la durée de vie de l'actif financier plutôt que sur 12 mois pour les entités commerciales. Un modèle simplifié, tel que décrit à la **note 3 (a)**, s'applique sur la durée de vie des comptes à recevoir de clients qui s'assimilent aux instruments financiers présentés aux autres actifs dans les états financiers consolidés du Groupe.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés (suite)

Normes, interprétations et amendements mis en application au cours de l'exercice (suite)

Sur la base du modèle de gestion des différents portefeuilles d'instruments financiers et des caractéristiques des instruments financiers détenus par les entités du Groupe, les instruments financiers dont les flux de trésorerie représentent exclusivement le paiement de principal et d'intérêts sont désignés au **coût amorti**. Les autres instruments sont désignés à la **juste valeur par le biais des résultats consolidés**.

Le changement de principe comptable, résultant de l'adoption de IFRS 9, a été appliqué rétrospectivement en date du 1^{er} octobre 2018 sans retraitement des périodes comparatives. En accord avec les exigences de la norme lors de la mise en application initiale, il n'a pas été nécessaire de redresser les états financiers comparatifs. Les bénéfices non répartis du début d'exercice ont été ajustés pour l'estimation de pertes de crédit attendues à cette date (**note 21**).

L'adoption de IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur le classement et l'évaluation des Titres de Placement de la Banque (**note 7a**) qui étaient déjà classés à titre d'instrument financier à juste valeur par le biais des résultats.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats, établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec les clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant des contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits IAS 18 (Produits des activités ordinaires) et plusieurs interprétations y relatives. L'adoption d'IFRS 15 en date du 1^{er} octobre 2018, appliquée d'une manière rétrospective, n'a pas eu d'incidence importante sur les présents états financiers consolidés.

Normes, interprétations et amendements non encore mis en application

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, certaines normes, interprétations de normes et certains amendements ont été émis qui ne sont pas encore d'application et n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. Le Groupe évalue la pertinence des normes, interprétations et amendements et a déterminé que les normes qui suivent pourraient être pertinentes pour ses opérations. À moins qu'il ne soit divulgué autrement, l'impact de ces normes est en cours d'évaluation par la Direction.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés (suite)

Normes, interprétations et amendements non encore mis en application (suite)

IFRS 16 - Contrats de location. IFRS 16 remplace IAS 17 et les interprétations connexes, et est en vigueur pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2019, soit au 1^{er} octobre 2019 pour le Groupe. Cette norme établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat. Pour les preneurs, la principale incidence des nouvelles exigences sera l'élimination de classer les contrats en contrats de location simple et contrats de location-financement. Il en résultera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers. Les contrats au-dessus d'un certain seuil seront présentés au bilan consolidé en comptabilisant la valeur actualisée des paiements au titre de location, laquelle valeur actualisée sera présentée soit dans les actifs au titre de droits d'utilisation ou dans les immobilisations corporelles. L'obligation de l'entité au titre de la location sera également comptabilisée à la valeur actualisée comme passif financier. À la date des états financiers, le Groupe est en train d'évaluer l'incidence d'application de IFRS 16.

IFRS 17 – Contrats d'assurance (en remplacement de IFRS 4), entre en vigueur pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2023. Cette norme est sujette à des modifications d'ici sa date d'entrée en vigueur.

(b) Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de UNIBANK S.A. et de ses filiales.

Les filiales sont des entités sous le contrôle du Groupe. Une entité est sous le contrôle du Groupe lorsqu'il a le pouvoir de gouverner ses politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et les revenus nets de participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des placements évalués à la juste valeur par le biais des résultats consolidés (**note 7**), des terrains (**note 10**), de la propriété détenue pour revente (**note 11**) en 2018 et des autres propriétés détenues pour revente (**note 12**) qui sont évalués à leur juste valeur, et des titres de participation (**note 8**) qui sont présentés à la valeur de consolidation.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les **notes 3(e), (f), (h) et (i)**.

(d) Opération destinée à être cédée

Une opération destinée à être cédée est une composante des activités du Groupe, dont les activités et flux de trésorerie sont clairement distincts du reste du Groupe et qui:

- Représente une ligne d'activité principale ou une zone géographique principale et distincte;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné visant à céder une ligne d'activité principale ou une zone géographique principale et distincte; **ou**
- Est une filiale acquise exclusivement à des fins de revente.

Un actif est classé comme actif non courant destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, et que la vente est hautement probable.

Le classement comme opération destinée à être cédée a lieu à la date de cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à des fins de revente. Aux 30 septembre 2018, en accord avec les dispositions prévues pour céder ces opérations, les filiales composant le Pôle Immobilier à l'étranger sont consolidées et leur position financière est présentée sous les rubriques "**Actif non courant destiné à être cédé**" et "**Passif non courant destiné à être cédé**" et les éléments de résultats associés à ces lignes d'activités sont présentés sous la rubrique "Opérations cédées". Cette opération a été conclue à la date du 23 septembre 2019, par la vente de l'immeuble qui constituait le principal actif de ce pôle.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Opération destinée à être cédée (suite)

Le 7 juin 2019, un accord liant UNITRANSFER U.S.A. Inc., RIA Télécommunication of Canada Inc. et Continental Exchange Solutions Inc. (collectivement "RIA") a été conclu visant le transfert du réseau d'agents des États-Unis et du Canada. Par ce transfert, le Groupe cesse les activités de collecte et paiement directs de transferts sur le marché Nord Américain et maintient celles sur le marché local (**note 11**).

Sur la base d'une résolution votée en Assemblée Générale du 27 mars 2018 et la résolution du Conseil d'Administration du 29 août 2019 fixant les termes de ce transfert, la participation du Groupe dans les sociétés Haïti Agro Processors Holding Ltd., IMSA, et Corail sera distribuée aux actionnaires à une date à convenir par le Conseil d'Administration. Cette transaction se fera sous forme de dividendes aux actionnaires au prorata de leur participation à la valeur aux livres en date 1^{er} octobre 2019.

(e) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(f) Estimations et hypothèses

La préparation des présents états financiers consolidés exige de la Direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables, l'évaluation des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations faites par la Direction sont fondées sur des données historiques et d'autres hypothèses jugées raisonnables. Les sources principales d'incertitude qui pèsent sur les estimations comprennent: la détermination de la juste valeur des instruments financiers ; les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues ; les impôts sur les résultats consolidés ; la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie relativement au test de dépréciation de l'achalandage et des autres immobilisations incorporelles ; les provisions et les passifs éventuels, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de plans de restructuration.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(f) Estimations et hypothèses (suite)

Les estimations et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents des estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Banque. Voir les méthodes comptables pertinentes à la **note 3** pour de plus amples renseignements sur l'utilisation d'estimations et d'hypothèses.

(g) Jugement important

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit exercer un jugement important ayant un effet sur l'évaluation de montants reconnus aux états financiers consolidés, inclus dans les notes suivantes:

Notes 3 (a) et 9	Prêts – provision pour pertes de crédit attendues
Note 3 (p)	Réserve générale pour pertes sur prêts – valorisation (2018)
Note 7	Placements – juste valeur
Note 8	Titres de participation – juste valeur
Notes 11 et 17	Actif et passif non courants destinés à être cédés – juste valeur (2018)
Note 10	Immobilisations – amortissement et valorisation
Note 12	Propriétés détenues pour revente
Note 13	Achalandage – valorisation
Note 18	Autres éléments de passif – frais courus et provisions.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9)

Classement et évaluation des actifs (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers du Groupe sont évalués: au coût amorti ou à la juste valeur par les résultats étendus ou à la juste valeur par les résultats nets.

Le Groupe détermine le classement des titres d'emprunt en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi que du modèle économique qu'il suit pour gérer ces actifs financiers, tel qu'il est décrit ci-dessous. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si, au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe aurait choisi de désigner de façon irrévocable un instrument de capitaux propres, détenu à des fins autres que de transaction, comme étant évalué à la juste valeur par les résultats étendus.

Aux 30 septembre, le Groupe n'avait désigné aucun instrument comme étant à la juste valeur par le biais des résultats étendus.

Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour classer les titres d'emprunt, le Groupe doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels associés au titre d'emprunt correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur du titre d'emprunt au moment de la comptabilisation initiale. Les intérêts sont constitués d'une contrepartie pour la valeur temps et de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pendant une durée donnée et pour d'autres risques et frais qui se rattachent à un instrument financier de base, de même que d'une marge. Si le Groupe détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un titre d'emprunt ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, le titre d'emprunt est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des résultats nets.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Appréciation du modèle économique

Le Groupe établit ses modèles économiques en fonction de l'objectif selon lequel chaque portefeuille d'actifs financiers est géré. La détermination du modèle économique requiert l'exercice du jugement et la prise en considération de tous les éléments probants pertinents disponibles à la date de la détermination. Pour établir ses modèles économiques, le Groupe tient compte de ce qui suit :

- L'intention de la Direction et ses objectifs stratégiques ainsi que l'application dans la pratique des politiques énoncées;
- Les principaux risques qui influent sur la performance du modèle économique et la façon dont ces risques sont gérés;
- La façon dont le rendement du portefeuille est évalué et dont on en fait rapport à la Direction;
- La fréquence et l'importance des ventes d'actifs financiers effectuées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes et les activités de ventes futures attendues.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception" lorsque le principal objectif du Groupe consiste à détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Groupe est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente des actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception et de la vente". Selon ce type de modèle économique, la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont toutes deux des composantes essentielles à l'atteinte de l'objectif du Groupe à l'égard de ce portefeuille d'actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net consolidé

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés s'ils ne s'inscrivent ni dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception" ni dans un modèle économique du type "détention aux fins de la perception et de la vente".

Les titres de placement à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés comprennent :

- i)** les titres d'emprunts dont le modèle économique n'est ni du type "détention aux fins de la perception" ni du type "détention aux fins de la perception et de la vente"
- ii)** les titres d'emprunts dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des versements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû,
- iii)** les titres d'emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés,
- (iv)** les titres de capitaux propres détenus à des fins de transactions et
- (v)** des titres de capitaux propres autres que ceux désignés comme étant à la juste valeur par le biais des résultats étendus.

Les titres de placement du Groupe comprenaient essentiellement des titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction et des titres d'emprunts autres que ceux détenus aux fins de la perception et/ou de vente.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé à la date de règlement. Les coûts de transaction et les autres frais associés aux instruments financiers à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont engagés. Par la suite, ces valeurs mobilières sont évaluées à la juste valeur et les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, dans les revenus tirés des instruments financiers. L'amortissement des primes et escomptes, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ainsi que le revenu d'intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Instruments financiers au coût amorti

Les instruments financiers au coût amorti comprennent les titres d'emprunt dont les modalités contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et qui s'inscrivent dans un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente ». Les instruments financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé à la date de règlement, y compris les coûts de transaction marginaux directs. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, déduction faite des ajustements de valeur pour pertes de crédit attendues. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif, y compris l'amortissement des coûts de transactions et des primes ou escomptes sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Les prêts, les obligations du Trésor, les bonds BRH, les dépôts à terme et autres éléments d'actif sont les instruments financiers au coût amorti détenus par le Groupe.

Classement et évaluation des passifs financiers (IFRS 9)

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé à la date de règlement à la juste valeur y compris les coûts de transactions, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés. Les passifs financiers du Groupe sont évalués au coût amorti.

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les dépôts, les fonds empruntés, les acceptations, les obligations subordonnées et les autres passifs.

Les frais d'intérêts sur les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif.

Reclassement des actifs financiers et des passifs financiers (IFRS 9)

Les actifs financiers et les passifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à l'exception des actifs financiers pour lesquels le Groupe change de modèle économique pour les gérer. Le reclassement est appliqué de manière prospective à compter de la date de reclassement. Ces reclassements d'actifs financiers devraient, en principe, être rares.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Dépréciation des actifs financiers (IFRS 9)

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe applique une méthode de dépréciation en **trois phases** pour évaluer les pertes de crédit attendues sur tous les actifs financiers évalués au coût amorti, soit : les prêts, les engagements de prêts, les obligations du Trésor, les dépôts à terme et les garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur. Le modèle de pertes de crédit attendues intègre des données prospectives. L'évaluation des pertes de crédit attendues effectuée à chaque période de présentation de l'information financière tient compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir. L'estimation et l'utilisation des informations prospectives requièrent l'exercice d'une part importante de jugement.

En ce qui a trait aux comptes débiteurs reflétés aux autres actifs et qui sont en général à court terme, le Groupe applique une méthode simplifiée de dépréciation qui ne suit pas l'évolution du risque de crédit, mais comptabilise plutôt une provision cumulative spécifique sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture à compter de la date de la comptabilisation initiale. Les provisions calculées en phases s'appliquant aux portefeuilles de prêts ne sont pas réévaluées pour tenir compte d'événements subséquents au cours de la période d'évaluation qui prend fin à la date d'approbation des états financiers consolidés, tel que reflété à la **note 2 (a)**.

Les provisions spécifiques s'appliquant aux instruments financiers, autres que les prêts et les instruments financiers à la juste valeur, sont réévaluées en considérant les événements subséquents survenant durant la période d'évaluation.

Détermination des phases

La méthode de dépréciation en **trois phases** quant aux pertes de crédit attendues est fondée sur l'évolution de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale.

Phase 1. Si, à la date de clôture, le risque de crédit lié à des instruments financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés en phase 1 et une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est comptabilisée.

Phase 2. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers non dépréciés passeront à la **phase 2** et seront considérés comme des actifs dépréciés. Dans cette éventualité, une provision pour pertes de crédit attendues, évaluée à chaque date de clôture à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, est comptabilisée.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Détermination des phases (suite)

Au cours des périodes ultérieures, si le risque de crédit de l'instrument financier diminue de sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit en comparaison à la comptabilisation initiale, le modèle de pertes de crédit attendues exige que la provision cumulative pour pertes de crédit attendues soit ramenée au stade 1, qui équivaut au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 prochains mois.

Phase 3. Lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif sont survenus après la comptabilisation initiale, l'actif financier déprécié passe à la phase 3 et sera considéré comme actif à défaut. Une provision correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié.

Le revenu d'intérêts est calculé sur la valeur comptable brute des actifs financiers classés aux phases 1 et 2, et sur la valeur comptable nette des actifs financiers classés à la phase 3.

Évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit

Afin de déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, la Banque utilise un système interne de notation de crédit et des notations de risque indiqués par la Banque Centrale. Pour évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit que comporte un instrument financier, la probabilité de défaillance (PD) pour les 12 mois devenir de la date de clôture est comparée à la PD pour les 12 mois à venir évaluée à la date de comptabilisation initiale. Le Groupe inclut des seuils relatifs et absolus dans la définition d'augmentation importante du risque de crédit et un filet de sécurité lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Tous les instruments financiers dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 30 jours passent au **stade 2**, même si d'autres mesures n'indiquent pas une augmentation importante du risque de crédit. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit requiert l'exercice d'une part importante de jugement.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues correspondent à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie restante de l'instrument financier. L'insuffisance de flux de trésorerie s'entend de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus au Groupe et les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IFRS 9) (suite)

Évaluation des pertes de crédit attendues (suite)

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les instruments financiers repose principalement sur le produit de :

- la Probabilité de Défaut (PD)
- la Perte en Cas de Défaut (PCD)
- l'Exposition en Cas de Défaut (ECD).

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 s'appuie, le cas échéant, sur les paramètres du modèle de risque de crédit utilisé par la Banque pour le calcul des provisions cumulatives collectives selon IAS 39, notamment la PD, la PCD et l'ECD.

Ces paramètres de risques sont ajustés en fonction de facteurs macroéconomiques prospectifs tels que les taux d'intérêts, les taux de chômage, les prévisions de produit intérieur brut (PIB) et les indices d'inflation.

Le Groupe fait preuve de jugement d'experts en matière de crédit et ajuste les résultats modélisés des pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que la notation et la modélisation du risque de crédit ne tiennent pas compte de facteurs de risque et d'autres informations connues ou prévues.

Les pertes de crédit attendues au titre de tous les instruments financiers sont comptabilisées dans les provisions pour pertes de crédit attendues à l'état consolidé des résultats et la provision cumulative est présentée en contrevaletur des actifs financiers au coût amorti. Les provisions cumulatives pour pertes de crédit attendues liées aux risques de crédit hors bilan sont incluses dans les autres éléments de passif au bilan consolidé.

Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création

À la comptabilisation initiale d'un actif financier, le Groupe détermine si l'actif s'est déprécié. Pour les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création, au cours des périodes de présentation de l'information financière ultérieures, le Groupe ne comptabilise que le cumul, depuis la comptabilisation initiale, des variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie à titre de provision cumulative pour pertes de crédit attendues. Le Groupe comptabilise les variations des pertes de crédit attendues sur la durée de vie dans les provisions pour pertes de crédit attendues à l'état consolidé des résultats, même si le montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie est inférieur à celui inclus dans les flux de trésorerie estimés lors de la comptabilisation initiale. Le Groupe ne comptait aucun actif déprécié dès leur acquisition aux 30 septembre.

Défaut

La définition de défaut utilisée par le Groupe pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour transférer les instruments financiers d'une phase à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion du risque de crédit interne. Le Groupe considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IRFS 9) (suite)

Radiations

Le Groupe radie, en tout ou en partie, un actif financier à défaut et la provision cumulative pour pertes sur créances s'y rapportant lorsqu'elle considère que la probabilité de recouvrement est inexistante, qu'elle a épuisé les garanties et autres recours dont elle dispose ou que l'emprunteur fait l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation et qu'il est improbable que les soldes dus seront recouverts. En ce qui concerne les cartes de crédit et le micro-crédit, les soldes et la provision cumulative pour pertes sur créances attendues connexe sont en général radiés lorsque les créances sont en souffrance depuis plus de 180 jours. La Banque radie lorsque les créances sont en souffrance depuis plus de 360 jours.

Prêts restructurés

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, de sorte que les dispositions contractuelles de l'actif financier font l'objet de changements qui ont une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend de la nature et de l'ampleur des changements. Une modification apportée pour des raisons liées au crédit, essentiellement pour la restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté, est généralement traitée comme une modification de l'actif financier initial et ne donne pas lieu à une décomptabilisation. Les conditions avantageuses peuvent comprendre un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêts, une renonciation de principal, une consolidation de dettes, un allègement et d'autres mesures, et visent à atténuer la perte économique et à éviter la saisie ou la reprise de la sûreté.

Une modification apportée pour des raisons non liées au crédit est généralement considérée comme constituant une expiration des droits sur les flux de trésorerie initiaux; par conséquent, la renégociation donne lieu à une décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation d'un nouvel actif financier selon les nouvelles dispositions contractuelles.

Si la Banque établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet des mêmes évaluations d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et de la dépréciation, comme il est décrit précédemment. Les flux de trésorerie attendus de la modification des dispositions contractuelles sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore et que l'amélioration peut objectivement être reliée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation initiale.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Méthodes applicables depuis le 1^{er} octobre 2018 (IRFS 9) (suite)

Prêts restructurés (suite)

Si la modification des conditions donne lieu à la décomptabilisation de l'actif financier initial et à la comptabilisation du nouvel actif financier, le nouvel actif financier est généralement classé au **stade 1**, sauf s'il est déterminé que le nouvel actif financier est déprécié au moment de la renégociation. Aux fins de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit, la date de la comptabilisation initiale du nouvel actif financier correspond à la date de la modification.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif expirent ou que ces droits contractuels et pratiquement tous les risques et avantages rattachés au droit de propriété de l'actif sont transférés à tiers. Lorsqu'un actif financier est décomptabilisé, un profit ou une perte est comptabilisé à l'état consolidé des résultats à un montant correspondant à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

(b) Méthodes applicables avant le 1^{er} octobre 2018 (IAS 39)

Le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend de leurs caractéristiques et de l'objectif dans lequel le Groupe les a acquis.

Sur la base du classement déjà adopté par le Groupe au 30 septembre 2018, il n'a pas été nécessaire de modifier la présentation des instruments financiers de manière significative, à l'exception des reclassements effectués des intérêts du poste autres éléments d'actif aux instruments financiers spécifiques auxquels ils se rapportent.

Dépréciation des prêts

Un prêt ou un groupe de prêts est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de la perte de valeur résultant d'événements générateurs de pertes survenues après la comptabilisation initiale de l'actif résultant en une incidence sur les flux de trésorerie futurs du prêt ou du groupe de prêts, qui peut être estimée de façon fiable. À chaque date du bilan, le Groupe évalue si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour chaque prêt important ou collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si une telle indication existe, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable est réduite au moyen d'un compte de provision cumulative et le montant de la perte est comptabilisé à l'état consolidé des résultats. Si la perte de valeur est recouvrée ultérieurement, le recouvrement est crédité ultérieurement aux provisions pour pertes de crédit attendues.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Conversion des comptes exprimés en devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les états financiers des filiales étrangères, Unitransfer International, GFN American Holdings LLC. (antérieurement GFN Real Estate Ltd.), GFN Real Estate LLC, International Sunrise Partners LLC, GFN Restaurant II LLC, GFN Assets International LTD., et SNI Minoterie L.P., exprimés en dollars US, sont présentés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis en monnaie locale au taux de clôture, et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux effectifs aux dates des transactions. Les écarts de change résultant de la conversion de ces états financiers consolidés sont inscrits au compte "Effet de Conversion" à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé des résultats étendus.

(d) Liquidités

Les liquidités comprennent les valeurs d'encaisse et d'autres instruments liquides qui peuvent être facilement convertis en liquidités sans avis préalable et qui ont une maturité de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Elles sont reflétées au coût amorti.

(e) Titres de placement

Les placements sont constitués de placements étrangers et de placements locaux.

Les placements à l'étranger sont composés principalement de bons du Trésor des États-Unis, de gouvernements de pays émergents et de pays de l'OCDE; d'obligations d'Agences Fédérales des États-Unis, de sociétés américaines, de pays émergents, de pays de l'OCDE et d'Institutions Supra Nationales (SNAT).

Les placements locaux sont composés de titres et d'obligations de sociétés privées locales, de bons BRH et d'obligations du Trésor.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Titres de placement (suite)

Les placements sont classifiés comme suit:

Placements au coût amorti

Les placements au coût amorti sont des instruments non dérivés à paiement fixe et déterminé, et à maturité fixe que la Banque détient dans l'objectif de percevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêts effectif, net d'une provision pour pertes de crédit attendues, s'il y a lieu. Les placements au coût amorti sont constitués de dépôts à terme présentés dans la rubrique "Dépôts à terme auprès de banques" au bilan consolidé.

Placements à la juste valeur par le biais des résultats consolidés

Ces placements sont les placements autres que les placements au coût amorti. Ils sont reflétés à leur juste valeur déterminée selon les cours publiés sur les marchés boursiers ou suivant la juste valeur disponible. Les fluctuations de juste valeur sur ces placements sont comptabilisées aux résultats.

La Banque applique les exigences de IFRS 13 qui ont trait à la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers en référence aux données suivantes:

- Les données d'entrée de **Niveau 1** s'appliquant aux titres de placements disponibles à la vente et comprennent les cours auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs ou des actifs identiques.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** s'appliquant aux placements locaux sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de Niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement. Ils comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** s'appliquant aux autres titres de placement sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Titres de participation

Les titres de participation représentent des placements à long terme dans différentes entreprises. **Les entreprises associées** sont celles dans lesquelles le Groupe a une influence significative, mais ne contrôle pas leurs politiques financières et opérationnelles. Une influence significative existe si le Groupe contrôle entre 20% et 50% des droits de vote d'une autre entité.

Les titres de participation dans les entreprises associées sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et subséquemment évalués à la valeur de consolidation. Cette méthode consiste à ajouter au coût d'acquisition la quote-part des résultats enregistrés par les entreprises associées et à déduire la quote-part des dividendes versés ou déclarés.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de titres ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine sont reflétés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(g) Prêts

Les prêts initiés par la Banque sont présentés à leur valeur au coût amorti.

Les prêts sont classés à défaut si un paiement exigible aux termes du contrat de prêt est en retard de 90 jours.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque a accepté de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ils sont reclassés comme prêts courants après que les dispositions de restructuration sont respectées et si les critères de classification de prêts courants sont conformes.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances antérieurement radiées sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains qui ont été réévalués à leur juste valeur en accord avec le traitement permis par la Norme Internationale d'Information Financière no. 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

La juste valeur des terrains a été déterminée à partir d'évaluations effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux moyennes des justes valeurs. L'effet de réévaluation a été comptabilisé, net des impôts reportés y relatifs, à un poste de réserve de réévaluation-terrains à l'avoir des actionnaires **(3q)**.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	2.5% - 5.0%
Mobilier et équipements	20%
Équipements informatiques	20%
Améliorations locatives	10% - 20%
Véhicules	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle de différentes catégories d'immobilisations sont revues périodiquement.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

Lorsqu'une activité est classée comme opération destinée à être cédée, les résultats nets et les autres éléments des résultats étendus comparatifs sont retraités comme si l'activité répondait aux critères d'une opération destinée à être cédée à compter de l'ouverture de la période comparative.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en garantie de créances reprises par voie légale ou en dation de créances en compensation de montants dus incluant : les soldes des prêts et des intérêts à recevoir lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en y ajoutant les frais déboursés par la Banque à des fins de reprises. Ces biens sont enregistrés au moindre du coût ou de la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme de ventes selon lequel ces propriétés seront activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants, ou à partir d'accords de vente.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 12**). Cette réserve est constituée en déduction des bénéfices non répartis dans un sous-compte de l'avoir des actionnaires intitulé "Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente" et n'est pas sujette à distribution.

En 2018, un placement en immobilier, représentant un immeuble détenu à l'étranger, faisait partie de l'actif non courant destiné à être cédé (**note 11**). Cet immeuble était gardé à sa juste valeur et générait des revenus de loyers comptabilisés à l'état consolidé des résultats. Cette propriété a été vendue en 2019.

(j) Achalandage et autres immobilisations incorporelles

L'achalandage représente l'écart du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti et est évalué à chaque fin d'exercice afin d'identifier toute perte de valeur. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Achalandage et autres immobilisations incorporelles (suite)

L'achalandage est évalué pour chaque acquisition et est reflété aux autres éléments d'actif si le prix d'acquisition est supérieur à la juste valeur de l'actif net acquis. Si le prix d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, il en résulte un achalandage négatif (gain) qui est reflété aux résultats consolidés de l'exercice.

Les logiciels informatiques, composant les autres immobilisations incorporelles, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux variant entre 20% et 100%.

(k) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations, et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(l) Dépôts et obligations subordonnées

Les dépôts et les obligations subordonnées sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces passifs est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(m) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs attribuables à l'émission de nouvelles actions, le cas échéant, sont comptabilisés aux bénéfices non répartis. Les dividendes sur actions ordinaires sont comptabilisés aux bénéfices non répartis lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. Le surplus d'apport est diminué lors de l'achat d'actions de trésorerie, de l'excédent de la valeur de rachat par rapport à la valeur nominale des actions. Cet excédent est imputé aux bénéfices non répartis lorsque le surplus d'apport devient nul.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(o) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés anonymes, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu de chaque entité, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société sujette à cette loi. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2017, mise en vigueur le 30 septembre 2017, tel qu'autorisé par la Banque Centrale, la réserve légale au 30 septembre 2017 a été virée au capital-actions libéré.

(p) Réserve générale pour pertes sur prêts

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représentait l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles et les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les Normes Internationales d'Information Financière IAS 39. Cette réserve n'était pas sujette à distribution.

En application de IFRS 9, la réserve générale cumulée au 30 septembre 2018 a été virée à la provision cumulative pour pertes de crédit attendues via les bénéfices non répartis. Les exigences prudentielles de la Banque Centrale sont couvertes par la provision cumulée pour pertes de crédit attendues aux 30 septembre.

(q) Réserve de réévaluation-terrains

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains est reflétée au poste de réserve de réévaluation de terrains à l'avoir des actionnaires. Le solde de ce poste sera viré aux bénéfices non répartis quand les terrains seront vendus. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un terrain déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation de terrains de l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients sont comptabilisés lorsque la Banque transfère le contrôle des services offerts au client à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle elle s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les revenus associés à la prestation de services sont comptabilisés en fonction des obligations de prestation remplies à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer le moment où les obligations de prestations sont remplies et établir le prix de transaction et les montants affectés à ces obligations.

(s) Comptabilisation des revenus d'intérêts

Méthode comptable applicable depuis le 1 octobre 2018

Intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les instruments financiers évalués au « Coût amorti » et les instruments financiers de la catégorie « À la juste valeur par le biais du résultat net ». La méthode du taux d'intérêt effectif sert au calcul du coût amorti d'un actif ainsi qu'à l'imputation des revenus sur la période concernée.

Selon l'IFRS 9, le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les sorties ou entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue d'un instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable brute d'un actif financier. Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, la Banque estime les flux de trésorerie compte tenu de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier, mais ne tient pas compte des pertes de crédit futures. Le calcul prend en compte les coûts et revenus de transaction entre les parties au contrat ainsi que les primes ou escomptes.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas considérés comme dépréciés (phase 1 et 2), les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute de l'instrument financier. Pour les actifs financiers dépréciés (phase 3), ces revenus sont plutôt calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif, qui représente la valeur comptable brute diminuée de la provision pour pertes de crédit attendues.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Comptabilisation des revenus d'intérêts (suite)

Méthode comptable applicable avant le 1 octobre 2018

Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les placements et les dépôts, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les obligations subordonnées.

Les revenus d'intérêts sur prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après cette période, le solde dû impayé est radié.

(t) Commissions

Les commissions qui sont importantes dans le calcul des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans ce calcul.

Les revenus et dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

(u) Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés et sont calculés sur la base du revenu avant impôts consolidé. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux légaux ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer du Groupe. Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif, le cas échéant. La Banque a comptabilisé aux autres éléments d'actif l'avantage fiscal découlant des résultats imposables fiscalement en 2017. En fonction de la Loi de l'impôt sur le revenu, ces pertes peuvent être reportées sur les exercices futurs sur une période de cinq ans.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Impôts sur le revenu (suite)

La dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats, à l'exception des impôts se rapportant à des éléments des résultats étendus. Dans ces cas, l'effet fiscal y relatif est également reporté aux résultats étendus. Les éléments des résultats étendus, le cas échéant, sont reflétés nets d'impôts à l'exception de l'effet de conversion des filiales étrangères qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, parce qu'il est peu probable que cette différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Le Groupe comptabilise l'impôt sur le revenu relatif à la quote-part des revenus des filiales non consolidées à titre d'impôt reporté aux autres éléments de passif. Le compte d'impôts reportés est augmenté annuellement de la provision d'impôts calculée sur la base de 20% des quotes-parts des revenus annuels et diminué des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque ces quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une augmentation de capital.

Le Groupe a comptabilisé l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains aux autres éléments de passif. Cet impôt reporté sera renversé lors de la vente des terrains.

(v) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalent, au 30 septembre 2019 et 2018, à 45.0% et 44.0% sur les passifs en gourdes, et à 51.5% et 49.5% respectivement sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères sont constituées à 100% en monnaies étrangères jusqu'à juillet 2018. À partir d'août 2018, 7.5% de la couverture en monnaies étrangères est maintenue en gourdes; ce taux a été modifié à 12.5% à partir de février 2019.

Le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(w) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice attribuable aux actionnaires de UNIBANK S.A. par la moyenne pondérée des actions ordinaires équivalentes en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(x) Assurances

Les primes d'assurance sont reconnues comme revenu proportionnellement à la durée de couverture des contrats d'assurance y relatifs, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les primes d'assurance non encore reconnues comme revenu à la date du bilan sont présentées au passif dans les primes non acquises. Le revenu généré par les primes d'assurance est présenté sans tenir compte des commissions y relatives, et net des taxes ou autres charges imposées sur les primes.

Les commissions et frais d'administration sont gagnés à l'initiation des contrats. Les réclamations d'assurances et ajustements y relatifs sont imputés à l'état des résultats consolidés sur base de comptabilité d'exercice en fonction des obligations de compensations estimées. Ces obligations comprennent les charges directes et indirectes résultant d'événements survenus jusqu'à la date d'évaluation, lorsqu'elles sont reportées dans le délai contractuel. Le Groupe se réserve le droit de décision ultime en relation aux réclamations non produites dans le délai contractuel. Le groupe n'actualise pas les obligations relatives aux réclamations d'assurance vu qu'elles sont à court terme.

(y) Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligation juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des passifs similaires. Les provisions ne sont pas actualisées, vu que de l'avis de la Direction, elles seront conformes et réglées dans un délai de 12 mois.

Le montant comptabilisé à titre de provisions est réévalué à chaque date de clôture et doit représenter la meilleure estimation, fondée sur les indications les plus fiables, de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la clôture de l'exercice, en tenant compte des risques et des incertitudes qui entourent l'obligation.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable, aucun passif n'est comptabilisé.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

(a) Approche stratégique à la gestion des risques

La gestion efficace des risques est au cœur de la stratégie générale du Groupe. Dans tous les segments d'affaires et marchés dans lesquels elle opère, la Banque travaille pour maintenir une culture disciplinée et forte de gestion des risques. Le renforcement de cette culture d'entreprise basée sur une gestion efficace des risques fait partie intégrante des tâches des administrateurs et des employés.

À UNIBANK, les risques sont regroupés dans les quatre grandes catégories suivantes:

- 1) les risques financiers, comprenant les risques de crédit, de liquidités et de marché;
- 2) les risques opérationnels couvrant le risque de pertes résultant de processus, de ressources humaines et de systèmes internes inadéquats ou défectueux, ainsi que d'événements externes tels que les catastrophes naturelles ou les attaques terroristes;
- 3) les risques d'insolvabilité liés à la gestion des capitaux propres;
- 4) les autres risques: risques stratégiques; risques de réputation; risques d'assurances; et risques environnementaux.

Le Conseil d'Administration et la Haute Direction de la Banque ont le devoir et le pouvoir d'établir et de superviser la stratégie de gestion efficace des risques, ainsi que la structure de gouvernance qui y est associée. Ils mettent en application les trois lignes de défense préconisées par le Comité de Bâle sur le contrôle et la supervision bancaires, à savoir: 1) les gestionnaires de lignes/segments/unités d'activités; 2) la gestion du risque opérationnel au niveau de l'entreprise; 3) une revue indépendante par les structures d'audit et de contrôle internes et externes.

Les politiques de gestion de risque du Groupe sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est exposé, d'établir les limites de risques et des contrôles appropriés. Les politiques de gestion de risques sont réévaluées en fonction de l'évolution des conditions de marché, des produits et services offerts. Le Groupe, à travers son Code de Déontologie et ses programmes de formation, vise à développer et à maintenir un environnement de contrôle dans lequel tous les collaborateurs sont imbus de leurs rôles et obligations.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques

Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion et de la supervision de la structure de gouvernance établie pour la gestion efficace des risques. Son Comité Exécutif assisté de la Haute Direction de la Banque suit de façon toute particulière les risques financiers et non financiers.

Le Conseil a établi plusieurs comités qui ont la responsabilité de développer et d'évaluer les politiques de gestion de risques dans des domaines spécifiques. Parmi les plus importants, nous pouvons citer les comités suivants:

- ***Comité de Crédit***: Le Comité de Crédit a l'autorité et la responsabilité d'approuver, de modifier ou de rejeter les demandes, les limites et les engagements de crédit. Ce Comité définit la politique de crédit de la Banque, assure la gestion du risque de crédit et surveille la qualité du portefeuille de crédit.
- ***Comité de Révision des Crédits ("Loan review")***: Ce Comité a l'autorité pour évaluer le degré de risques inhérents à un crédit et décider de la classification des dossiers de crédit, de la stratégie, de la fréquence des révisions, des radiations, des abandons, et de toute action à entreprendre pour protéger la Banque contre le risque de non-remboursement d'un crédit.
- ***Asset-Liability Management Committee (ALCO)***: Le Comité de Gestion du Bilan (actif/passif) met en œuvre une politique prudente de gestion des risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts. Ce Comité réunit chaque semaine toutes les grandes directions de la Banque pour discuter de la gestion du bilan et donner des directives en matière de taux d'intérêts, de change et des décisions d'emprunts et de placements.
- ***Comité d'Investissement***: Ce Comité supervise la Trésorerie dans l'application de la politique d'investissement établie par le Conseil d'Administration. Il approuve les décisions de placement, les types d'instruments financiers qui peuvent être acquis, les maturités des instruments, etc.
- ***Comité d'Audit***: Le Comité d'Audit à UNIBANK assure: le suivi du processus d'élaboration de l'information financière; le contrôle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'audit interne, et de la gestion des risques de la Banque; et la supervision de l'audit externe indépendant des comptes annuels et des comptes consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(b) Structure de gouvernance et de gestion des risques (suite)

- ***Comité de Conformité (“Compliance”)***: Ce Comité de Conformité veille à ce que les politiques et procédures de UNIBANK soient dans le respect des lois, du Code de Déontologie de la Banque et d’autres textes réglementaires. Il supervise le respect par UNIBANK de ses obligations légales et assure la surveillance du risque de blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme.

(c) Gestion des capitaux propres

Un ratio de capital adéquat revêt une importance stratégique pour faire face aux risques d’insolvabilité d’une institution financière. Les capitaux propres constituent la première et la plus importante ligne de défense de UNIBANK dans la gestion des risques d’insolvabilité. En plus de ses capitaux propres, UNIBANK utilise également des instruments de quasi-capital tels que les dettes subordonnées à long terme, et d’autres fonds propres réglementaires admis dans le calcul des ratios de capital. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue régulièrement tant son niveau de capitalisation, que sa capacité d’assumer son développement futur et de maintenir à un niveau adéquat ses ratios de capital. UNIBANK a pour politique de maintenir des ratios de capital qui lui permettent de garder la confiance de ses déposants, de ses investisseurs et des différents acteurs du marché.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres (Circulaire no. 88). La Banque respecte, aux 30 septembre 2019 et 2018, les exigences de la Banque Centrale en matière de fonds propres. En effet, tout établissement bancaire doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres :

Ratio actif/fonds propres – Un multiple maximum de 20 fois entre l’ensemble des éléments d’actif et de certains éléments hors bilan d’une part, et les fonds propres réglementaires d’autre part.

Ratio fonds propres/actifs à risque – Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d’une part, et l’ensemble des éléments d’actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques d’autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en capital à caractère plus permanent, Catégorie I, attribuable aux actionnaires ordinaires hormis les réserves pour réévaluation, l’effet de conversion et les réserves générales pour pertes sur prêts et perte de valeur des propriétés détenues pour revente, et le capital de Catégorie II, composé essentiellement des obligations subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(c) Gestion des capitaux propres (suite)

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les ratios de UNIBANK S.A. étaient comme suit:

	2019	2018
Ratio actif/fonds propres	10.78 fois	9.87 fois
Ratio fonds propres/actifs à risque	23.02%	23.64%

(d) Gestion des risques financiers

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché, incluant les risques de taux d'intérêts, de change et de juste valeur.

d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Si UNIBANK S.A. ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses engagements et demandes de sorties de fonds, elle s'expose alors à un risque de liquidités. La gestion efficace et prudente des liquidités est un élément essentiel de la politique de la Banque pour maintenir la confiance du marché et protéger son capital.

Pour gérer ce risque, le Comité de Gestion du Bilan (Asset-Liability Management Committee - ALCO) de UNIBANK S.A. met en œuvre une politique prudente et dynamique de gestion des liquidités qui lui permet de disposer de moyens de règlements immédiatement disponibles pour répondre à ses engagements exigeant des sorties de fonds. De plus, la Banque porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, s'assurant ainsi de l'adéquation entre ses ressources et ses obligations, tout en respectant les exigences réglementaires qui s'appliquent à elle et à ses filiales.

La Banque assure une surveillance quotidienne de ses liquidités ainsi qu'une gestion dynamique de ses besoins de liquidités, tant immédiats qu'à moyen et long terme. Cette surveillance est exercée par la Trésorerie, sous la supervision du Comité de Gestion du Bilan. Ce Comité se réunit régulièrement chaque semaine, et au besoin, pour examiner la situation des réserves et liquidités de la Banque, pour prendre les décisions appropriées et apporter les amendements à la politique de gestion de la Trésorerie, au cas où il s'avère nécessaire de le faire.

UNIBANK S.A. respecte les normes de la Banque Centrale en matière de liquidités. Aux 30 septembre, elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 78 (**note 3 u**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d1) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Le profil de maturité des passifs financiers de UNIBANK S.A. par tranche d'échéance est comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	46,135,269	-	-	-	46,135,269
Dépôts d'épargne		43,096,103	-	-	167,448	43,263,551
Dépôts à terme		<u>5,697,287</u>	<u>8,102,283</u>	<u>2,495,680</u>	<u>9,502</u>	<u>16,304,752</u>
Total dépôts		<u>94,928,659</u>	<u>8,102,283</u>	<u>2,495,680</u>	<u>176,950</u>	<u>105,703,572</u>
Fonds empruntés (note 16)		1,000,000	24,667	-	1,665,917	2,690,584
Engagements: acceptations et lettres de crédit		311,778	-	-	-	311,778
Obligations subordonnées (note 19)		-	-	-	1,562,766	1,562,766
Autres éléments de passif		<u>6,434,949</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3,733,236</u>	<u>10,168,185</u>
		7,746,727	24,667	-	6,961,919	14,733,313
Total	G	102,675,386	8,126,950	2,495,680	7,138,869	120,436,885

30 septembre 2018

(En milliers de gourdes)		0-3 mois	3-6 mois	6 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	38,699,461	-	-	-	38,699,461
Dépôts d'épargne		34,156,069	-	-	108,931	34,265,000
Dépôts à terme		<u>6,972,164</u>	<u>6,710,024</u>	<u>1,210,777</u>	<u>10,628</u>	<u>14,903,593</u>
Total dépôts		<u>79,827,694</u>	<u>6,710,024</u>	<u>1,210,777</u>	<u>119,559</u>	<u>87,868,054</u>
Fonds empruntés (note 16)		75,000	934,296	-	1,153,546	2,162,842
Engagements: acceptations et lettres de crédit		304,929	-	-	-	304,929
Obligations subordonnées (note 19)		-	-	-	1,171,912	1,171,912
Autres éléments de passif		<u>3,739,346</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2,522,975</u>	<u>6,262,321</u>
		4,119,275	934,296	-	4,848,433	9,902,004
Total	G	83,946,969	7,644,320	1,210,777	4,967,992	97,770,058

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit résulte de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. met en place divers mécanismes et politiques lui permettant d'assurer un suivi rigoureux et systématique de ses liquidités, de son portefeuille de placements, de son portefeuille de prêts et des autres actifs.

Aux 30 septembre, l'exposition aux risques de crédit concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH (Banque Centrale) et à la BNC	G	52,056,434	41,662,170
Dépôts dans des banques étrangères		7,478,924	1,633,672
Effets en compensation		395,833	<u>1,046,556</u>
		59,931,191	<u>44,342,398</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)		1,751,000	<u>1,917,160</u>
Titres de placement : (note 7)			
Placements à l'étranger, net		18,889,361	16,261,060
Placements locaux, net		172,359	<u>1,866,260</u>
		19,061,720	<u>18,127,320</u>
Crédit :			
Prêts, net (note 9)		42,312,473	34,191,181
Acceptations et lettres de crédit		311,778	<u>304,929</u>
		42,624,251	<u>34,496,110</u>
Autres actifs, net : (note 14)			
À recevoir – agents de transferts		722,125	589,593
Primes à recevoir – UniAssurances S.A.		249,795	105,652
Avances – fournisseurs et autres		44,946	52,758
Comptes à recevoir – sociétés apparentées		44,197	9,414
Autres		238,289	<u>177,960</u>
		1,299,352	935,377
Provision pour pertes de crédit attendues		(52,045)	<u>(39,320)</u>
		1,247,307	896,057
Total des actifs financiers	G	124,615,469	99,779,045

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i. Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme adéquatement capitalisées. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par le Comité de Gestion du Bilan. Aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement, 87% et 94% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves obligatoires sur passifs.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

ii. Dépôts à terme auprès de banques

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères sont considérés comme des instruments à très faible risque.

iii. Titres de placement

Le risque de placements survient lorsqu'un titre de placement perd de sa valeur en raison de résultats financiers défavorables, réels ou anticipés, de la société émettrice. Pour gérer ce risque, UNIBANK S.A. a élaboré et mis en place des politiques et procédures qui définissent clairement la nature et la qualité des titres de placement choisis.

Les principaux paramètres de la politique de la Banque sont les suivants:

- Investir dans des titres de créances négociables bien cotés de sociétés ayant un niveau élevé de liquidités, aisément disponibles, et dont le risque de perte sur capital est minime ou insignifiant.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii. Titres de placement (suite)

- Investir à l'étranger dans des banques et/ou instruments dont la cote est exclusivement «*Investment Grade*» (AAA, AA, A, BBB) tels les Bons du Trésor Américain ou les Certificats de Dépôt émis par les banques américaines ou européennes de premier choix. Les instruments émis par les sociétés (obligations, billets de trésorerie, obligations garanties) ont un classement "investment grade".
- Investir en Haïti dans les bons BRH et les obligations du Trésor Haïtien émis par la Banque de la République d'Haïti (BRH).
- S'abstenir de prendre des positions à caractère spéculatif.
- Éviter la concentration par montant, par secteur, par type d'instrument et par institution financière. En ce sens, des limites ont été établies par le Comité de Gestion du Bilan.

La Banque considère les Bons du Trésor des États-Unis et d'Agences Fédérales des États-Unis comme des placements sans risque. Les obligations, les placements en obligations d'entreprises et autres instruments similaires sont considérés comme des placements à risque modéré tout en ayant une classification «Investment Grade». Pour gérer ce risque, le Groupe investit dans des instruments dont il maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Les informations financières sont revues périodiquement pour évaluer la viabilité de ces placements.

Aussi, la Direction considère comme faible le risque relatif aux bons BRH et aux obligations du Trésor Haïtien. La Direction est confiante que la BRH et le Trésor Haïtien pourront honorer leurs engagements dans les délais contractuels.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv. Crédit

La politique de crédit est définie par le Comité de Crédit qui assure ainsi la gestion du risque de crédit. Le Comité de Crédit, constitué d'Administrateurs et d'Officiers Exécutifs faisant partie du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque, se réunit hebdomadairement et, au besoin, pour statuer sur les requêtes d'approbation, de renouvellement ou d'amendement des facilités de crédit. Le processus d'approbation de crédit est aussi renforcé par la mise en place, en plus de la Direction de l'Administration du Crédit, d'une unité de contrôle et d'évaluation des risques de crédit, soit la Direction des Risques de Crédit. Cette direction effectue, entre autres, la révision indépendante des dossiers de crédit, tant sur le plan de la documentation que de la qualité du risque.

Pour la couverture des risques de crédit, la capacité de UNIBANK S.A. à faire face à des pertes éventuelles est assurée par une diversification appropriée de ses risques, par la nature des garanties du portefeuille, par l'importance de ses fonds propres et des provisions constituées pour pertes sur prêts. Les garanties exigées de la clientèle constituent un facteur important de couverture des risques, une partie du portefeuille étant assortie de garanties tangibles de premier ordre.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2019 et 2018, les normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit à accorder à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs et aux principaux secteurs de l'économie, et la Circulaire no. 97 exigeant que les prêts en devises n'excèdent pas 50% des passifs en devises.

v. Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d2) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Répartition géographique des actifs financiers

Aux 30 septembre, la répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime des actifs financiers, de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Liquidités		
Haiti	G 52,452,267	42,708,726
Etats-Unis	6,902,719	1,272,241
Canada	422,345	194,796
Europe	153,860	166,635
	<u>59,931,191</u>	<u>44,342,398</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net		
États-Unis	1,193,796	1,497,252
Canada	557,204	419,908
	<u>1,751,000</u>	<u>1,917,160</u>
Titres de placement, net		
Haiti	171,921	1,863,073
Intérêts à recevoir sur titres de placement en Haïti	438	3,187
	<u>172,359</u>	<u>1,866,260</u>
États-Unis	17,171,816	14,851,665
Autres (Pays OCDE)	1,429,963	941,490
Pays émergents	203,813	368,889
	<u>18,805,592</u>	<u>16,162,044</u>
Intérêts à recevoir sur titres de placement à l'étranger	83,769	99,016
	<u>18,889,361</u>	<u>16,261,060</u>
Total	<u>19,061,720</u>	<u>18,127,320</u>
Crédit :		
Haiti	<u>42,624,251</u>	<u>34,496,110</u>
Autres actifs, net		
Haiti	1,011,984	620,885
États-Unis	235,323	275,172
	<u>1,247,307</u>	<u>896,057</u>
Total des actifs financiers	G 124,615,469	99,779,045

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement : le risque de taux d'intérêts, le risque de change et le risque de juste valeur des actifs financiers. L'objectif du Groupe est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent au Groupe d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants et des actionnaires.

i. Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs sur le bénéfice et par conséquent, le capital du Groupe. Il résulte de l'incapacité à ajuster promptement les taux d'intérêts débiteurs ou créditeurs de telle sorte qu'il y ait une variation négative dans la marge nette d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et du profil d'échéance des instruments financiers.

En matière de gestion du risque de taux d'intérêts, la majeure partie du portefeuille de crédit de UNIBANK S.A. est placée à taux variables, permettant à l'institution d'ajuster, à sa seule discrétion, le rendement de son portefeuille de crédit à son coût des fonds. En outre, environ 28% et 29% du portefeuille de crédit a une maturité de 12 mois ou moins aux 30 septembre 2019 et 2018, ce qui permet à la Banque de minimiser le risque de transformation entre emplois et ressources, l'objectif étant de réduire l'impact défavorable d'une variation des taux d'intérêts sur les résultats et sur la situation nette de la Banque.

Les fluctuations de taux d'intérêts ont peu d'impact sur les comptes à vue (gourdes et dollars), essentiellement non porteurs d'intérêts, et les comptes d'épargne (gourdes et dollars). Ils représentent respectivement 44% et 41% au 30 septembre 2019, et 44% et 39%, au 30 septembre 2018, du portefeuille de dépôts de UNIBANK S.A., ce qui constitue respectivement 85% et 83% du total des dépôts à ces dates.

De plus, UNIBANK S.A. gère rigoureusement la situation des taux d'intérêts appliqués sur les portefeuilles suivants :

- les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque;
- les bons BRH;
- les obligations du Trésor Haïtien;
- les dépôts à terme auprès de banques;
- les placements locaux;
- les placements à l'étranger qui sont régulièrement évalués à leur valeur marchande selon l'évolution du marché;
- les emprunts et les obligations subordonnées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i. Risque de taux d'intérêts (suite)

L'adéquation des taux d'intérêts appliqués à ces portefeuilles est revue régulièrement par la Direction de UNIBANK S.A. qui détermine le positionnement approprié de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et assure la couverture de tout risque de taux.

En fin d'exercices, le profil des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit :

(En milliers de gourdes)	%	2019	%	2018
Taux d'intérêts fixes :				
Actifs financiers	29%	G 20,414,547	12%	6,468,196
Passifs financiers	28%	<u>20,558,102</u>	34%	<u>18,238,346</u>
Net		<u>(143,555)</u>		<u>(11,770,150)</u>
Taux d'intérêts variables :				
Actifs financiers	71%	48,790,803	88%	47,229,074
Passifs financiers	72%	<u>53,343,317</u>	66%	<u>35,592,285</u>
Net		<u>G (4,552,514)</u>		11,636,789

Compte tenu des observations ci-dessous, la Direction estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats du Groupe :

- Les actifs financiers à taux fixes sont constitués d'environ 69% de prêts, 22% de fonds du marché monétaires 8% de dépôts à terme auprès de banques et 1% de titres de placement.
- Les passifs financiers à taux fixes sont constitués de 79% de dépôts à terme dont la durée varie entre trois mois et plus d'un an, 13% de fonds empruntés et 8% d'obligations subordonnées.
- 71% des actifs financiers et 72% des passifs financiers sont à des taux variables.
- Les actifs financiers à taux variables sont constitués de 58% de prêts, 39% de placements disponibles à la vente et 3% en dépôts à un jour.
- Les passifs financiers à taux variables sont constitués de 81% de dépôts d'épargne et 19% de dépôts à vue qui sont essentiellement des dépôts à un jour et des dépôts épargne-chèques.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change

Le risque de change résulte du non-appariement entre la valeur de l'actif détenu en une devise et celle du passif libellé dans la même devise, pouvant amener le Groupe à détenir une position longue ou une position courte, sujette aux fluctuations de la gourde par rapport au dollar américain ou à d'autres devises.

En ce qui concerne la gestion du risque de change, la politique de UNIBANK S.A. a toujours été de maintenir la position opérationnelle de change (trading position) dans des limites très étroites. En effet, la politique en place interdit de garder des positions à caractère spéculatif, la Banque vendant quotidiennement sa position opérationnelle.

La Banque a des filiales étrangères dont les actifs et passifs financiers sont détenus en dollars.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par devises des actifs et passifs financiers consolidés de la Banque et de ses filiales tant en Haïti qu'à l'étranger aux 30 septembre :

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 18,227,665	43,895,592	297,454
Dépôts à terme auprès de banques	-	1,751,000	-
Titres de placement	172,359	18,889,361	-
Crédit, net	16,432,570	25,879,903	-
Acceptations et lettres de crédit	-	311,778	-
Autres éléments d'actif	<u>461,961</u>	<u>785,346</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	35,294,555	91,512,980	297,454
Dépôts	29,911,608	75,517,246	274,718
Fonds empruntés	2,690,584	-	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	311,778	-
Obligations subordonnées	-	1,562,766	-
Autres éléments de passif	<u>1,947,407</u>	<u>8,210,958</u>	<u>9,819</u>
Total des passifs financiers	34,549,599	85,602,748	284,537
Actifs, net	G 744,956	5,910,232	12,917

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 63 millions selon le cas, enregistré à l'état des résultats consolidés.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**d3) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****Risque de change (suite)****30 septembre 2018**

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis en gourdes	Autres devises converties en gourdes
Liquidités	G 15,983,334	29,647,535	222,268
Dépôts à terme auprès de banques	-	1,917,160	-
Titres de placement	921,565	17,205,755	-
Crédit, net	15,253,225	18,937,956	-
Acceptations et lettres de crédit	-	304,929	-
Autres éléments d'actif	<u>150,813</u>	<u>745,244</u>	<u>-</u>
Total des actifs financiers	32,308,937	68,758,579	222,268
Dépôts	31,252,501	56,424,576	190,977
Fonds empruntés	2,162,842	-	-
Engagement-acceptations et lettres de crédit	-	304,929	-
Obligations subordonnées	-	1,171,912	-
Autres éléments de passif	<u>3,917,176</u>	<u>2,328,669</u>	<u>16,476</u>
Total des passifs financiers	37,332,519	60,230,086	207,453
Actifs (passifs), net	G (5,023,582)	8,528,493	14,815

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change, en dollars US convertis, résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 122 millions selon le cas enregistré à l'état des résultats consolidés.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	2019	2018
Aux 30 septembre		
Dollars US	93.3162	69.9774
Euros	101.9853	81.2578
Taux moyens de l'exercice		
Dollars US	85.1130	65.7149
Euros	89.4677	76.5287

Juste valeur des actifs et passifs financiers

À l'exception des placements à l'étranger dont la juste valeur est divulguée à la **note 7**, la valeur comptable des actifs et passifs financiers est à peu près équivalente à leur juste valeur étant donné qu'ils portent des taux d'intérêts alignés sur les taux du marché.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Encaisse	G	2,489,520	1,510,739
Dépôts à la BRH et à la BNC		52,056,434	41,662,170
Dépôts dans des banques étrangères		7,478,924	1,633,672
Effets en compensation		<u>395,833</u>	<u>1,046,556</u>
	G	62,420,711	45,853,137

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) font partie de la couverture de réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts qui représentent 39% et 38% des actifs aux 30 septembre 2019 et 2018 ne portent pas d'intérêts.

Au 30 septembre 2019, les dépôts dans des banques étrangères sont constitués de : fonds du marché monétaire rémunérés à des taux allant de 1.86% à 2.20% remboursables sur demande s'élevant à G 4,438,182M (US\$ 48M) et de comptes placés à un jour portant des taux d'intérêts moyens de 1.25%. Au 30 septembre 2018, les dépôts dans les banques étrangères représentent principalement des comptes placés à un jour portant des taux d'intérêts moyens de 1.05%.

Au 30 septembre 2018, Unitransfer International, opérant aux États-Unis d'Amérique et au Canada, avait donné en garantie au Banking Department des états où elle opérait, des dépôts s'élevant à G 17,777M (\$US 254M). Ces dépôts portaient intérêts à des taux variant entre 0.10% et 0.25% au 30 septembre 2018.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Liquidités en gourdes	G	18,227,665	15,983,334
Liquidités en devises		<u>44,193,046</u>	<u>29,869,803</u>
	G	62,420,711	45,853,137

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(6) DÉPÔTS À TERME AUPRÈS DE BANQUES

Les dépôts à terme auprès de banques étrangères gardés à échéance s'établissent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Dépôts à terme (i)	G	1,732,540	1,899,355
Intérêts à recevoir		<u>19,309</u>	<u>17,805</u>
		1,751,849	1,917,160
Provision pour pertes de crédit attendues (a)		<u>(849)</u>	<u>-</u>
Dépôts à terme auprès de banques, net	G	1,751,000	1,917,160

(a) La provision pour pertes de crédit attendues a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Phase 1
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)		919
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 22)		(376)
Effet de change		306
Solde au 30 septembre 2019	G	849

(i) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les dépôts à terme auprès des banques étrangères portaient des taux d'intérêts de 0.25% à 2.68% et de 0.25% à 3.10% et avaient une durée allant de 1 à 4 mois, et de 1 à 24 mois respectivement.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les dépôts à terme auprès des banques aux États-Unis incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 1,679,692M (\$US 18,000M) et G 1,259,593M (\$US 18,000M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2019 et 2018.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENT

Aux 30 septembre, les placements sont répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Instruments financiers à la juste valeur par le biais des résultats nets consolidés (a)	G	18,805,592	16,162,044
Obligations du Trésor (b)		25,000	207,565
Bons BRH, net (c)		-	599,155
Contrat à terme de devises (d)		-	944,695
Total placements		18,830,592	17,913,459
Intérêts à recevoir		84,207	<u>102,203</u>
Total placements et intérêts à recevoir		18,914,799	18,015,662
Instruments de capitaux propres – sociétés locales (e)		146,921	111,658
Total des placements	G	19,061,720	18,127,320

À l'exception des instruments de capitaux propres classés au **Niveau 3**, les titres de placement sont classés au **Niveau 1**.

- (a)** La Banque évalue les instruments comptabilisés à la juste valeur à l'aide des prix cotés sur des marchés lorsque disponibles. L'utilisation de ces prix sur des marchés donne lieu à une évaluation de **niveau 1**. Lorsque ces prix ne sont pas disponibles, elle utilise d'autres données observables dans ses modèles d'évaluation, catégorisées de **niveau 2**. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de données non observables sont considérées comme étant de **niveau 3**.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les placements à la juste valeur incluent des montants nantis en garantie de lignes de crédit totalisant G 18,793,030M (\$US 201,391M) et G 11,588,327M (\$US 165,601M) respectivement. Il n'y a pas de tirages sur ces lignes de crédit aux 30 septembre 2019 et 2018.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)**30 septembre 2019****Juste Valeur Niveau 1**

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	4,276,192	1,457,746	2,399,386	-	8,133,324	1.94%
Obligations d'Agences Fédérales des États-Unis		870,520	1,809,808	653,469	-	3,333,797	1.48%
Obligations de sociétés américaines		1,524,775	2,097,651	2,082,269	-	5,704,695	2.03%
Bons du Trésor de gouvernements de pays émergents		52,513	23,628	-	-	76,141	2.48%
Obligations de sociétés de pays émergents		32,369	85,601	9,701	-	127,671	2.20%
Obligations de sociétés de pays de l'OCDE		252,236	117,059	348,782	-	718,077	2.29%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		242,471	309,601	66,523	-	618,595	1.76%
Bons du Trésor de gouvernements de pays de l'OCDE		46,664	46,628	-	-	93,292	1.97%
Juste valeur	G	7,297,740	5,947,722	5,560,130	-	18,805,592	
Valeur au coût	G	7,295,679	5,966,529	5,530,821	-	18,793,029	
Plus (moins)-value	G	2,061	(18,807)	29,309	-	12,563	

30 septembre 2018**Juste Valeur Niveau 1**

(En milliers de gourdes)		Moins d'un an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux d'intérêts
Bons du Trésor des États-Unis	G	1,114,698	650,083	2,118,829	66,484	3,950,094	1.43%
Obligations d'Agences Fédérales des États-Unis		2,092,798	1,305,793	1,683,644	67,416	5,149,651	1.41%
Obligations de sociétés américaines		948,245	1,954,532	2,767,051	82,092	5,751,920	1.93%
Bons du Trésor de gouvernements de de pays émergents		-	-	59,112	-	59,112	2.48%
Obligations de sociétés de pays émergents		49,649	-	68,078	-	117,727	1.65%
Obligations de sociétés de pays l'OCDE		-	-	86,011	-	86,011	1.50%
Institutions Supra Nationales (SNAT)		-	62,451	129,599	-	192,050	1.34%
Bons du Trésor de gouvernements de pays de l'OCDE		221,160	317,561	316,758	-	855,479	1.99%
Juste valeur	G	4,426,550	4,290,420	7,229,082	215,992	16,162,044	
Valeur au coût	G	4,442,583	4,355,054	7,508,352	226,562	16,532,551	
Moins-value	G	(16,033)	(64,634)	(279,270)	(10,570)	(370,507)	

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

(b) Les obligations du Trésor au coût amorti comprennent :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Obligations du Trésor, Ministère de l'Économie et des Finances - PSUGO (i)	G	25,000	70,833
Taux		6%	6%
Échéance		5 mois	17 mois
Obligations du Trésor, Ministère de l'Économie et des Finances (ii)	G	-	136,732
Taux		-	7%
Échéance		-	12 mois
	G	25,000	207,565

- i) Des obligations du Trésor dématérialisées ont été émises le 4 mars 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances pour renforcer le Programme de Scolarisation Universelle Gratuite et Obligatoire (PSUGO) dans le cadre du Protocole d'Accord signé le 30 janvier 2015 avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle et la BRH. Ces obligations sont remboursables en 60 versements mensuels à compter du 30 mars 2015. Les intérêts au taux de 6% sont reconnus sur une base dégressive en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la BRH. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 38 millions dont G 3 millions et G 6 millions ont été reconnus en 2019 et 2018 respectivement. Ces obligations sont déductibles du passif de la Banque assujetti aux réserves obligatoires. Le dernier coupon en circulation a été remboursé à sa date d'échéance le 28 février 2020.
- ii) Le 15 septembre 2014, le Ministère de l'Économie et des Finances a émis des obligations du Trésor dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la BRH et l'autre 50% a été acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la BRH en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à compter du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la BRH et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totalisent G 137 millions dont G 51 millions et G 38 millions ont été reconnus en 2019 et 2018, respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(7) TITRES DE PLACEMENTS (SUITE)

Ces obligations font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale. Le dernier remboursement a été effectué le 15 septembre 2019.

(c) Les bons BRH, net s'établissent ainsi :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Principal	G	-	600,000
Intérêts non gagnés		-	(845)
	G	-	599,155

Au 30 septembre 2018, les bons BRH sont d'une durée de 7 et 28 jours sont arrivés à maturité les 3, 10 et 24 octobre 2018, au taux moyen de 7.33%.

(d) Contrat à terme de devises

En 2018, dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, UNIBANK a conclu un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 182 jours à échéance du 7 mars 2019. Aux termes de ce contrat, UNIBANK a cédé à la BRH la somme de US\$ 15,000,000 au taux de change de 69.2071. En contrepartie, la BRH a cédé à UNIBANK le montant équivalent à G 1,038,107M. Au 30 septembre 2018, net d'un remboursement, le contrat s'élevait à US\$ 13,500,000 (équivalent à G 944,694,900) et le passif en gourdes s'élevait à G 934,296M (**note 16 a**). Ce contrat à terme a pris fin le 7 mars 2019.

(e) Les instruments de capitaux propres de sociétés locales sont comptabilisés à leur juste valeur. Ces titres sont classés au **Niveau 3**. Ils sont désignés à la juste valeur par le biais des résultats nets.

La fluctuation du placement au 30 septembre 2019 est due essentiellement à l'effet de change.

Au cours de l'exercice 2018, la juste valeur de ces instruments de capitaux propres a été déterminée à partir de transactions récentes effectuées par ces sociétés. Puisqu'il n'a pas été possible de déterminer les effets de la plus-value sur les exercices antérieurs, l'ajustement y relatif a été enregistré comme un ajustement aux soldes d'ouverture des bénéficiaires non répartis net des impôts reportés comme suit :

(En milliers de gourdes)		Solde	Impôts reportés (note 18b)	Ajustement de plus-value, net
Solde au début de l'exercice	G	40,230	-	-
Ajustement de la plus-value		69,474	(20,842)	48,632
Dividendes – actions		1,954	-	-
Solde à la fin de l'exercice	G	111,658	(20,842)	48,632

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION-ENTREPRISES ASSOCIÉES

Aux 30 septembre, les titres de participation dans les entreprises associées présentés à la valeur de consolidation se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.			
33.33% de Haïti Agro Processors Holding Ltd., actionnaire majoritaire de LMH (à travers SNI Minoterie L.P.)	G	291,667	291,667
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date		<u>397,019</u>	<u>347,971</u>
	G	688,686	639,638
CORAIL S.A.			
Participation représentant 15.80% d'un investissement immobilier	G	9,908	9,908
Quote-part des bénéfices non répartis et des réserves à date		<u>4,786</u>	<u>9,440</u>
	G	14,694	19,348
Total des titres de participation dans les entreprises associées	G	703,380	658,986

La participation dans ces entreprises ainsi que celle dans IMSA, une entreprise consolidée dans les présents états financiers consolidés, sera distribuée aux actionnaires à la date effective du 1^{er} octobre 2019 tel que décrit à la **note 2 (a)** en fonction d'une résolution de l'Assemblée du 27 mars 2018.

Les résultats et l'actif net de ces sociétés se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
HAÏTI AGRO PROCESSORS HOLDING LTD.			
Total actif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)	G	<u>3,248,826</u>	<u>3,520,056</u>
Total passif – Les Moulins d'Haïti S.E.M. (LMH)		<u>297,315</u>	<u>778,748</u>
Revenu net de l'exercice	G	610,204	422,653
CORAIL S.A.			
Total actif	G	<u>195,820</u>	<u>179,414</u>
Total passif		<u>102,820</u>	<u>56,962</u>
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	(29,453)	20,156

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(8) TITRES DE PARTICIPATION-ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les quotes-parts des résultats des exercices entreprises associées non consolidées sont présentées à la valeur de consolidation, à l'état consolidé des résultats et sont réparties comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Haiti Agro Processors Holding Ltd. (1)	G	142,381	98,619
Corail S.A. (note 24)		<u>(4,654)</u>	<u>(3,081)</u>
	G	137,727	95,538

(1) La quote-part de Haïti Agro Processors Holding Ltd. est reflétée dans l'entreprise SNI Minoterie L.P., dans laquelle UNIBANK S.A. détient à travers GFN S.A. une participation de 61.10% tel que décrit à la **note 23**.

(9) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Prêts aux entreprises	G	23,269,915	16,409,726
Prêts hypothécaires		5,295,526	5,503,272
Avances en comptes courants		5,130,716	4,232,658
Prêts aux micro-entreprises		3,358,398	2,757,869
Prêts aux particuliers		2,218,695	2,723,028
Prêts sur cartes de crédit		1,429,183	1,064,482
Prêts hypothécaires – logement 5 Étoiles (a)		1,012,136	979,127
Prêts aux employés		397,115	326,967
Prêts restructurés (b)		<u>768,948</u>	<u>310,767</u>
		42,880,632	34,307,896
Prêts à défaut		425,722	144,926
Total prêts	G	43,306,354	34,452,822
Intérêts à recevoir		220,543	115,831
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		43,526,897	34,568,653
Provisions pour pertes de crédit attendues		<u>(1,214,424)</u>	<u>(377,472)</u>
TOTAL PRÊTS, NET	G	42,312,473	34,191,181

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

(a) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé en date du 11 décembre 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement le secteur du logement résidentiel à travers un programme de crédit au logement (Logement 5 Étoiles selon l'appellation de ce programme à Unibank) visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes, à la classe moyenne sensiblement affectée par le séisme du 12 janvier 2010. Le taux d'intérêts de ces prêts ne pourra dépasser 10% l'an et sera fixe pour une durée de 10 ans, à compter de l'octroi du prêt. Passé ce délai, le taux d'intérêts sera variable. La durée de ces prêts au logement ne peut excéder 30 ans.

Au cas où UNIBANK aurait puisé de ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 30 ans à un taux d'intérêts annuel compris dans une fourchette de 1 à 3%.

Les avances consenties par la BRH relatives à ce programme totalisent G 1,665,917M et G 1,114,985M aux 30 septembre 2019 et 2018, respectivement, à un taux de 3% sur 10 ans (**note 16 a**).

Dans le cadre de l'exécution de cet accord, la BRH autorise les banques à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes qui seront utilisés pour ce programme de crédit au logement.

En outre, dans le cadre de ce programme et pendant toute la durée de celui-ci, le plafond sectoriel de 25% prévu dans les normes prudentielles sur la concentration du crédit pourra atteindre jusqu'à 50%.

Le protocole ne garantit pas les risques de crédit et de contrepartie.

(b) En date des 30 septembre 2019 et 2018, les prêts restructurés étaient courants et respectaient les modalités de remboursement.

Aux 30 septembre, les soldes des prêts en différentes monnaies se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Prêts en dollars US	G 26,697,287	19,081,488
Prêts en gourdes	<u>16,609,067</u>	<u>15,371,334</u>
	G 43,306,354	34,452,822

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Les taux moyens de rendement sur les principales catégories de prêts se présentent comme suit :

	2019	2018
En dollars US :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	10.33%	9.85%
Prêts hypothécaires	8.58%	8.33%
Prêts restructurés	8.47%	9.43%
Prêts aux employés	-	7.55%
En gourdes :		
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants	16.35%	12.18%
Prêts hypothécaires	12.83%	12.47%
Cartes de crédit	29.50%	27.00%
Micro-entreprises	37.59%	38.20%
Prêts restructurés	13.63%	23.60%
Prêts aux employés	5.84%	5.89%

À l'exception des crédits de trésorerie inclus dans les prêts aux entreprises, représentant G 765,134M et G 672,598M aux 30 septembre 2019 et 2018 dont l'échéance n'excède pas 12 mois en général, et des prêts hypothécaires qui sont accordés pour une durée moyenne de 15 ans, les prêts sont généralement remboursables sur demande.

Les prêts aux Membres du Conseil d'Administration de la Banque et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 954,668M et G 1,019,748M aux 30 septembre 2019 et 2018, respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens d'environ 19.40% et 12.59% pour les prêts en gourdes, et 6.25% et 6.85% pour les prêts en dollars US, en 2019 et 2018 respectivement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, la catégorisation du portefeuille par tranche d'âge est comme suit :

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Prêts aux entreprises	G	23,020,162	136,682	113,071	23,269,915
Prêts aux micro-entreprises		3,220,673	103,268	34,457	3,358,398
Prêts sur cartes de crédit		1,324,492	64,455	40,236	1,429,183
Avances en comptes courants		5,118,606	1,791	10,319	5,130,716
Autres catégories de prêts		<u>9,308,685</u>	<u>195,698</u>	<u>188,037</u>	<u>9,692,420</u>
	G	41,992,618	501,894	386,120	42,880,632
Prêts à défaut					
		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts aux entreprises	G	126,107	15,929	-	142,036
Prêts aux micro-entreprises		26,473	85,803	-	112,276
Prêts sur cartes de crédit		17,400	10,542	4,125	32,067
Avances en comptes courants		27,983	5,127	239	33,349
Autres catégories de prêts		<u>63,518</u>	<u>19,777</u>	<u>22,699</u>	<u>105,994</u>
	G	261,481	137,178	27,063	425,722

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)**30 septembre 2018**

(En milliers de gourdes)		Courants	30-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Prêts aux entreprises	G	16,390,302	7,388	12,036	16,409,726
Prêts aux micro-entreprises		2,705,511	28,332	24,026	2,757,869
Prêts sur cartes de crédit		893,145	152,109	19,228	1,064,482
Avances en comptes courants		4,232,219	355	84	4,232,658
Autres catégories de prêts		<u>9,482,919</u>	<u>132,150</u>	<u>228,092</u>	<u>9,843,161</u>
	G	33,704,096	320,334	283,466	34,307,896

(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts à défaut					
Prêts aux entreprises	G	-	-	515	515
Prêts aux micro-entreprises		67,045	-	-	67,045
Prêts sur cartes de crédit		45,995	-	-	45,995
Avances en comptes courants		-	-	180	180
Autres catégories de prêts		<u>5,641</u>	<u>10,085</u>	<u>15,465</u>	<u>31,191</u>
	G	118,681	10,085	16,160	144,926

Au 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 15)	Autres (a)
Prêts courants	G	15,992,791	2,817,334	8,169,187
Prêts à défaut		<u>249,678</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G	16,242,469	2,817,334	8,169,187

30 septembre 2018

(En milliers de gourdes)		Hypothèques	Nantissements en espèces (note 15)	Autres (a)
Prêts courants	G	12,118,936	2,455,269	5,056,429
Prêts à défaut		<u>50,991</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	G	12,169,927	2,455,269	5,056,429

(a) Les autres garanties sont constituées de lettres de garantie étrangères et locales, de bons de Trésorerie et de nantissements d'actions.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille de prêts a évolué comme suit :

Total 2019	Total 2018
---------------	---------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G 377,472	286,302
Incidence de l'adoption IFRS 9 (note 21)	489,733	-
Solde ajusté au début de l'exercice	867,205	286,302
Pertes de crédit de l'exercice (note 21)	514,883	-
Dotations de l'exercice	-	250,165
Effet de change	105,014	25,854
Radiations (i)	(272,678)	(264,964)
Récupérations	-	80,115
Solde à la fin de l'exercice	G 1,214,424	377,472

Les variations de la provision par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
(En milliers de gourdes)					
Solde au 30 septembre 2018 (ajusté)	G 335,974	10,299	520,932	867,205	
Variation de l'exercice	66,575	12,647	267,997	347,219	
Solde au 30 septembre 2019	G 402,549	22,946	788,929	1,214,424	

Aux 30 septembre 2019 et 2018, la provision pour pertes sur prêts requise selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale totalise G 775,051 et G 567,657 respectivement. Cette provision est couverte comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Provision pour pertes de crédit attendues	G 1,214,424	377,472
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)	-	<u>489,733</u>
Total provision	G 1,214,424	867,205

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Par type de portefeuille, la provision pour pertes de crédit attendues a évolué comme suit :

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour le Microcrédit** a évolué comme suit :

Total 2019	Total 2018
-----------------------	-----------------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G 112,869	72,494
Incidence de l'adoption de IFRS 9	35,516	-
Solde ajusté au début de l'exercice	148,385	72,494
Pertes de crédit de l'exercice	333,816	-
Dotations de l'exercice	-	168,153
Effet de change	-	-
Radiations (i)	(222,208)	(200,950)
Récupérations	-	73,172
Solde à la fin de l'exercice	G 259,993	112,869

Les variations de la provision par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018 (ajusté)	G 51,285	-	97,100	148,385
Variation de l'exercice	14,187	-	97,421	111,608
Solde au 30 septembre 2019	G 65,472	-	194,521	259,993

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

	Total 2019	Total 2018
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G 51,220	51,938
Incidence de l'adoption de IFRS 9	11,801	-
Solde ajusté au début de l'exercice	63,021	51,938
Pertes de crédit de l'exercice	18,594	-
Dotations de l'exercice	-	39,000
Effet de change	14,353	5,906
Radiations (i)	(43,854)	(48,432)
Récupérations	-	2,808
Solde à la fin de l'exercice	G 52,114	51,220

Les variations de la provision par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018 (ajusté)	G 11,164	2,282	49,575	63,021
Variation de l'exercice	2,404	2,270	(15,581)	(10,907)
Solde au 30 septembre 2019	G 13,568	4,552	33,994	52,114

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

- c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour les **autres catégories de prêts** a évolué comme suit :

Total 2019	Total 2018
---------------	---------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice avant de l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G 213,383	161,870
Incidence de l'adoption de IFRS 9	442,416	-
Solde ajusté au début de l'exercice	655,799	161,870
Pertes de crédit de l'exercice	162,473	-
Dotations de l'exercice	-	43,012
Effet de change	90,661	19,948
Radiations (i)	(6,616)	(15,582)
Récupérations	-	4,135
Solde à la fin de l'exercice	G 902,317	213,383

Les variations de la provision par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Solde au 30 septembre 2018 (ajusté)	G 273,525	8,017	374,257	655,799	
Variation de l'exercice	49,984	10,377	186,157	246,518	
Solde au 30 septembre 2019	G 323,509	18,394	560,414	902,317	

- (i) Les radiations par catégories au cours des exercices 2019 et 2018 sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Micro-entreprises	G 222,208	200,950
Cartes de crédit	43,854	48,432
Prêts hypothécaires	-	7,840
Prêts à la consommation	6,101	4,565
Avances en comptes courants	-	1,970
Prêts aux entreprises	515	<u>1,207</u>
	G 272,678	264,964

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(10) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/18	Acquisitions	Transferts, net	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/19
Terrains	G	488,715	25	-	-	1,602	490,342
Immeubles		845,612	303	74,205	-	14,425	934,545
Mobilier et équipements		818,595	125,400	(34,784)	(6,299)	1,079	903,991
Équipements informatiques		174,929	22,384	(75,402)	(538)	2,823	124,196
Améliorations locatives		412,465	68,431	11,137	(2,177)	347	490,203
Véhicules		478,530	213,438	(62,167)	(15,621)	1,805	615,985
Investissements en cours		293,466	299,619	(183,839)	(54,297)	6,256	361,205
Biens complètement amortis		<u>1,842,262</u>	<u>-</u>	<u>270,850</u>	<u>(69,400)</u>	<u>13,224</u>	<u>2,056,936</u>
	G	5,354,574	729,600	-	(148,332)	41,561	5,977,403

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/18	Amortissement	Transferts	Dispositions	Effet de conversion	Solde au 30/09/19
Immeubles	G	140,700	32,458	-	-	4,846	178,004
Mobilier et équipements		321,794	135,458	(77,468)	(1,740)	389	378,433
Équipements informatiques		95,373	57,501	(81,034)	(424)	1,279	72,695
Améliorations locatives		171,859	81,087	(46,817)	(1,088)	58	205,099
Véhicules		210,995	139,473	(65,475)	(8,184)	1,093	277,902
Biens complètement amortis		<u>1,842,262</u>	<u>-</u>	<u>270,794</u>	<u>(69,344)</u>	<u>13,224</u>	<u>2,056,936</u>
	G	2,782,983	445,977	-	(80,780)	20,889	3,169,069
Immobilisations nettes	G	2,571,591			(67,552)	20,672	2,808,334

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2019, le Groupe a radié environ G 35,173M représentant la valeur comptable de logiciels et autres immobilisations en référence opérations cédées tels que décrit à la **note 25**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ

Les opérations cédées comprennent le Pôle Immobilier à l'étranger et le réseau d'agents de Unitransfer en Amérique du Nord, et se ventilent comme suit :

- (a) Transfert du Pôle Immobilier à l'étranger. Le 23 septembre 2019, le Groupe a cédé ses opérations immobilières à l'étranger, détenues par les sociétés immobilières : International Sunrise Partners LLC (ISP), GFN Restaurant II LLC et GFN Real Estate LLC. Ces sociétés détenaient une participation majoritaire (60%) dans un complexe immobilier en Floride. En fonction de la cession entamée en 2018, le Pôle Immobilier à l'étranger, classé comme **Actif et Passif non courants destinés à être cédés**, au 30 septembre 2018 a été cédé.

Actif non courant destiné à être cédé

Au bilan consolidé au 30 septembre 2018, l'actif disponible à la vente et le passif disponible à la vente comprenaient les actifs et passifs consolidés des sociétés du Pôle Immobilier à l'étranger : International Sunrise Partners LLC; GFN Real Estate LLC et GFN Restaurant II LLC comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
<u>Actif</u>		
Liquidités	G -	115,034
Propriété détenue pour revente (i)	-	838,394
Autres actifs	-	39,788
Total actif non courant destiné à être cédé	-	993,216
<u>Passif</u>		
Taxes à payer	-	18,192
Dépôts de cautionnement	-	9,712
Frais courus et autres	-	4,008
Autres	-	8,760
Total passif non courant destiné à être cédé	G -	40,672

L'actif et le passif figurant au bilan consolidé sont évalués respectivement à G 4,799M et G 9,376M inclus respectivement aux postes "autres actifs" et "autres passifs" au 30 septembre 2019.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ (SUITE)

Les résultats de l'opération cédée sont comme suit :

	2019	
	Dollars US	Équivalent en milliers de Gourdes
IMMOBILIER		
Considération reçue, net des frais encourus	US\$ 9,320,653	G 869,768
Valeur nette cédée	<u>(11,980,927)</u>	<u>(1,118,015)</u>
Perte sur cession	<u>(2,660,274)</u>	(248,247)
Radiation de créiteurs	<u>90,752</u>	<u>8,469</u>
Perte nette sur cession	<u>(2,569,522)</u>	(239,778)
Revenu de location	157,747	14,720
Autres dépenses de fonctionnement	<u>(385,872)</u>	<u>(36,008)</u>
	<u>(228,125)</u>	(21,288)
Total résultat net	US\$ (2,797,647)	G (261,066)

i) La propriété détenue pour revente aux États-Unis a fluctué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	838,394	758,701
Effet de change		279,621	88,195
Ventes d'unités		-	(8,502)
Valeur nette cédée		<u>(1,118,015)</u>	-
Solde à la fin de l'exercice	G	-	838,394

Une provision a été constituée pour l'avantage fiscal résultant des pertes reportées provenant du Pôle Immobilier à l'étranger (note 25), étant donné qu'il n'existe pas une certitude à date que cet avantage fiscal pourra être réalisé.

b) Transfert du réseau d'agents de Unitransfer USA et Unitransfer Canada.

Le 7 juin 2019, Unitransfer USA (UT USA) et Unitransfer Canada (UT Canada) ont conclu un accord avec RIA visant le transfert des agents du Canada et des États-Unis sur une période d'activation de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2019 pour les États-Unis et du 1^{er} août 2019 pour le Canada, sujet à une période d'extension.

En vertu de cette entente, la société recevra un montant ne pouvant excéder \$US 1.5 million pour Unitransfer USA et \$US 900,000 pour Unitransfer Canada, lequel sera calculé en fonction du facteur entre le maximum prévu pour chaque entité et le ratio du volume d'activités des 6 mois suivant le transfert sur le volume d'activités des mêmes mois de l'année 2018. Si certains critères sont rencontrés, la compensation ne peut être inférieure à \$ 500,000 pour UT-USA et \$ 400,000 pour UT-Canada. Pour les 5 années suivant l'entente, Unitransfer aura droit à un pourcentage des commissions générées sur les transactions effectuées par les agents transférés.

À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(11) ACTIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ (SUITE)

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019, les entités du Groupe ont reconnu des revenus dans le cadre de ce transfert à concurrence de \$US 500,000 et \$US 151,000.

Par cet accord, le Groupe cesse ses opérations de collecte et de paiement de transfert sur le territoire Nord Américain.

Le revenu net provenant de l'opération cédée (Unitransfer) au 30 septembre 2019 est composé des éléments suivants:

(En milliers de gourdes)		2019
Revenu – Cession d'opérations à RIA	G	<u>55,411</u>
Commissions de transfert et de services connexes		783,929
Coût des services – Commissions		<u>(485,534)</u>
Revenu brut d'opérations		298,395
Autres dépenses liées à la cession :		
Radiation de logiciels		(35,173)
Radiation d'achalandage (note 13)		<u>(46,798)</u>
		(81,971)
Revenu provenant de l'opération cédée		271,835
Impôts sur le revenu – Opération cédée		(34,086)
Total revenu net provenant des opérations cédées	G	237,749

Les opérations de la société et la cession en 2019 ont généré des résultats de (G 23,317M) et G 4,224M pour les exercices 2019 et 2018 respectivement (**note 25**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(12) PROPRIÉTÉS DÉTENUES POUR REVENTE

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	205,454	231,581
Ventes de l'exercice		(9,805)	(16,672)
Radiations		(62,312)	(13,416)
Adjudications de l'exercice		<u>-</u>	<u>3,961</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	133,337	205,454

Les ventes ont résulté en des gains de G4,500M et G1,469M en 2019 et 2018 respectivement.

Le 3 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a émis une note interprétative de l'application de la provision annuelle de 20% sur les biens adjugés ou reçus en dation de paiement, requise par la Loi du 20 juillet 2012, portant sur les banques et les autres institutions financières, en son article 189. La réserve requise a été appliquée à partir de décembre 2015 et est reflétée au poste «Réserve-perte de valeur sur propriétés détenues pour revente» à l'avoir des actionnaires. Conformément aux exigences de la Loi, cette réserve est constituée à compter de la fin de la deuxième année suivant l'adjudication ou la repossession d'un bien. Aux 30 septembre 2019 et 2018, les propriétés détenues pour revente sont couvertes par une réserve de G 76,823M et G 66,202M, respectivement. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(13) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aux 30 septembre, l'achalandage et les autres immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Achalandage (a)	G	123,614	165,265
Autres immobilisations incorporelles (b)		<u>32,169</u>	<u>37,775</u>
	G	155,783	203,040

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(13) ACHALANDAGE ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

(a) Aux 30 septembre, l'achalandage est ainsi :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Achalandage au coût			
SCOTIA BANK HAITI	G	<u>96,885</u>	<u>96,885</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL (i)		-	24,765
Effet de conversion – UNITRANSFER INTERNATIONAL		<u>-</u>	<u>16,886</u>
		<u>-</u>	<u>41,651</u>
IMSA		11,332	11,332
MICRO CRÉDIT NATIONAL		9,950	9,950
UNICRÉDIT		3,663	3,663
SNI S.A.		<u>1,784</u>	<u>1,784</u>
		<u>26,729</u>	<u>26,729</u>
Total-achalandage	G	123,614	165,265

(i) Au 30 septembre 2019, suite à la cession du réseau de d'agents de transferts, l'achalandage relatif à Unitransfer International a été radié pour un montant de G 46,798 (**note 25**) incluant l'effet de conversion de 2019 pour G 5,147.

(b) Les autres immobilisations incorporelles ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au			Effet de	Solde au
	G	30/09/18	Acquisitions	Transferts	conversion	30/09/19
Logiciels informatiques	G	63,683	27,946	(29,517)	2,150	64,262
Biens complètement amortis		<u>79,255</u>	<u>-</u>	<u>29,517</u>	<u>-</u>	108,772
	G	142,938	27,946	-	2,150	173,034

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au			Effet de	Solde au
	G	30/09/18	Amortissement	Transferts	conversion	30/09/19
Logiciels informatiques	G	25,908	33,680	(29,517)	2,022	32,093
Biens complètement amortis		<u>79,255</u>	<u>-</u>	<u>29,517</u>	<u>-</u>	108,772
		105,163	33,680	-	2,022	140,865
Immobilisations						
Incorporelles nettes	G	37,775				32,169

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif, net sont :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Frais payés d'avance	G	991,282	843,363
Impôts sur le revenu et autres taxes payées d'avance		781,691	1,748,586
À recevoir – agents de transferts, net		722,125	589,593
Primes à recevoir – UniAssurances S.A., net		249,795	105,652
Avances – fournisseurs et autres		44,946	52,758
Comptes à recevoir – sociétés apparentées, net (note 29)		44,197	9,414
Stocks de marchandises – Unitransfer Haïti		36,076	13,432
Impôts reportés débiteurs (note 18 (b))		24,286	21,605
Avances aux dirigeants et aux cadres (a)		1,332	2,665
Autres		236,957	175,295
		3,132,687	3,562,363
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		(52,045)	(39,320)
Autres éléments d'actif, net	G	3,080,642	3,523,043

(a) Les avances aux dirigeants et aux cadres ne portent pas intérêts et sont amorties contractuellement sur une période de cinq ans.

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a évolué comme suit :

		Phase I	
(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice avant incidence d'adoption IFRS 9	G	39,320	42,575
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)		7,956	-
Solde ajusté		47,276	42,575
Pertes de crédit attendues (note 22)		19,670	-
Dotations de l'exercice		-	11,949
Radiations		(27,339)	(20,116)
Effet de change		12,438	4,912
Solde au 30 septembre	G	52,045	39,320

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Dépôts à vue :		
Gourdes	G 9,826,417	12,883,400
Dollars US	36,034,134	25,625,084
Euros	<u>274,718</u>	<u>190,977</u>
	G 46,135,269	38,699,461
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	G 13,903,834	12,478,103
Dollars US	<u>29,359,717</u>	<u>21,786,897</u>
	43,263,551	34,265,000
Dépôts à terme :		
Gourdes	6,181,357	5,890,998
Dollars US	<u>10,123,395</u>	<u>9,012,595</u>
	G 16,304,752	14,903,593
Total des dépôts	G 105,703,572	87,868,054
Dépôts en gourdes	G 29,911,608	31,252,501
Dépôts en dollars US	75,517,246	56,424,576
Dépôts en Euros	274,718	190,977
Total des dépôts	G 105,703,572	87,868,054

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	2019	2018
Dépôts à vue (fonds à un jour) :		
Gourdes	0.15%	-
Dollars US	-	0.15%
Dépôts à vue (épargne-chèques) :		
Gourdes	0.03%	0.04%
Dollars US	0.02%	0.02%
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	0.05%	0.05%
Dollars US	0.02%	0.02%
Dépôts à terme :		
Gourdes	6.94%	4.05%
Dollars US	0.26%	0.08%

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Les dépôts reçus en nantissement de prêts totalisent G 2,817,334M et G 2,455,269M aux 30 septembre 2019 et 2018 (**note 9**).

Les dépôts des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 2,789,878M et G 2,451,481M aux 30 septembre 2019 et 2018, respectivement. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

(16) FONDS EMPRUNTÉS

Les fonds empruntés sont ainsi répartis :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Avances de la Banque de la République d'Haïti (a)	G 1,690,584	2,124,281
Emprunts interbancaires à court terme (b)	1,000,000	-
Emprunt du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne (c)	-	38,561
	G 2,690,584	2,162,842

(a) Les avances de la Banque de la République d'Haïti sont réparties comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Avances BRH – logement 5 Étoiles (i)	G 1,665,917	1,114,985
Avances BRH- PSUGO (ii)	24,667	75,000
Contrat à terme de devises (iii)	-	934,296
	G 1,690,584	2,124,281

i) En vertu du Protocole d'Accord du 11 décembre 2014 relatif au programme de promotion de crédit au logement signé entre Unibank et la Banque de la République d'Haïti pour une durée de 10 ans, la Banque a reçu des avances totalisant G 139,937M et G 335,067M respectivement durant les exercices 2018 et 2017. Dans le cadre de ce programme de crédit au logement, la BRH s'est engagée à faire des avances de fonds selon les besoins de la Banque à un taux d'intérêts annuel compris entre 1% et 3%, payables semestriellement. Le principal est remboursable mensuellement sur des périodes de 10 ans et 20 ans pour les deux avances reçues en 2017, et à maturité sur une période de 10 ans pour les avances reçues jusqu'au 30 septembre 2016. La Banque est autorisée à ne pas constituer de réserves obligatoires sur les fonds en gourdes utilisés pour le programme de crédit au logement.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(16) FONDS EMPRUNTÉS (SUITE)

- ii) En date du 4 mars 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a octroyé à UNIBANK un prêt pour un montant de G 250 millions, garanti par des obligations du Trésor (**note 7d i**). Les termes de remboursement sont identiques aux termes de l'obligation à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6%.
 - iii) En date du 7 septembre 2018, UNIBANK a conclu un contrat d'échange de devises à terme avec la BRH pour la somme de G 1,038,107M équivalent à US\$ 15MM au taux de 3.50% l'an. Le contrat arrive à échéance le 7 mars 2019. Au 30 septembre 2018, la balance due sur ce contrat est de G 934,296M (équivalent à \$US 13.5 millions).
- (b)** Les emprunts interbancaires à court terme, contractés auprès d'une banque locale, le 23 septembre 2019, portent intérêts aux taux de 16.0% et 24.0% l'an, et arrivent à échéance les 21 octobre et 23 décembre 2019.
- (c)** Par accord en date du 19 août 2004, Micro-Crédit National a reçu du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, à travers le Gouvernement de la République d'Haïti, un emprunt de € 1,765,930, équivalant à G 88,658M à la date du décaissement.

L'emprunt libellé en monnaie locale porte intérêts à un taux variable établi à 0.30% au 30 septembre 2018, et est remboursable à raison de 30 versements semestriels égaux à partir de mai 2010. Les intérêts semestriels sont payables à partir de mai 2005. En 2019, l'emprunt a été remboursé.

(17) PASSIF NON COURANT DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ

Le passif non courant destiné à être cédé représente le Pôle immobilier à l'étranger classé comme tel au 30 septembre 2018, dans le cadre d'un plan pour céder les opérations immobilières à l'étranger. Ce passif est ventilé à la **note 11**.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Obligations du plan de retraite à cotisations déterminées (note 26)	G 3,733,236	2,522,975
Dépôts non sujets à emploi	1,416,344	309,137
Chèques de direction	1,196,265	912,867
Primes non acquises – UniAssurances S.A.	759,395	620,767
Virements et transferts à payer	638,818	335,001
Autres provisions	631,976	296,974
Frais courus	301,769	145,152
Boni à payer	295,909	223,212
Transferts à payer – Unitransfer International	260,113	188,254
Dividendes à payer	165,907	195,538
Intérêts à payer	159,125	90,006
Provisions pour pertes de crédit attendues sur engagements de crédit (a)	140,007	-
Impôts à payer	32,855	242
Impôts reportés (b)	25,238	25,238
Revenus différés sur obligations du Trésor	1,743	4,221
Autres	<u>434,723</u>	<u>417,975</u>
	G 10,193,423	6,287,559

(a) La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Phase 1
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 21)		115,733
Effet de change		38,599
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 22)		(14,325)
Solde au 30 septembre 2019	G	140,007

(b) Les impôts reportés sont relatifs aux éléments suivants :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Réévaluation-terrains	G 4,396	4,396
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 7e)	<u>20,842</u>	<u>20,842</u>
	G 25,238	25,238

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

Les impôts reportés relatifs aux quotes-parts des filiales non consolidées ont enregistré les mouvements suivants :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	(21,605)	(9,092)
Impôts reportés de l'exercice relatifs aux quotes-parts non consolidées (note 24)		15,986	10,820
Impôts payés sur dividendes par LMH		(18,667)	(23,333)
Impôts reportés débiteurs (note 14)	G	(24,286)	(21,605)

Les impôts reportés débiteurs relatifs aux quotes-parts des filiales sont reportés à l'actif et seront déduits des impôts reportés créditeurs des exercices subséquents.

(19) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les obligations subordonnées se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Fondation Unibank (note 29)	G	253,570	175,153
Obligations subordonnées – autres		1,309,196	996,759
	G	1,562,766	1,171,912

Les obligations sont libellées en dollars et sont émises pour une durée de 10 ans à compter de 2016. Ces obligations subordonnées portent intérêts au taux moyen de 4.58%.

Unifinance S.A. joue le rôle d'intermédiaire pour assurer la gestion du service des dettes subordonnées et est rémunérée par UNIBANK S.A. à raison de 0.25% du montant investi.

(20) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 août 2017 et mise en vigueur au 30 septembre 2017, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à sept milliards de gourdes (G 7,000,000,000), représentant 560,000 actions nominatives d'une valeur nominale de G 12,500 chacune. La valeur nominale de chaque action a été augmentée de G 6,250 par intégration de la réserve légale et d'une partie des bénéfices non répartis, tel qu'autorisé par la Banque de la République d'Haïti (Banque Centrale).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(20) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ			
140,000 actions de classe A d'une valeur nominale de G 12,500 Chaque action de classe A est assortie d'un droit de vote	G	1,750,000	1,750,000
420,000 actions de classe B d'une valeur nominale de G 12,500 Chaque action de classe B est assortie de cinq droits de vote		<u>5,250,000</u>	<u>5,250,000</u>
	G	<u>7,000,000</u>	<u>7,000,000</u>
CAPITAL-ACTIONS NON LIBÉRÉ			
10,599 actions de classe A	G	(132,488)	(132,488)
31,797 actions de classe B		<u>(397,462)</u>	<u>(397,462)</u>
	G	<u>(529,950)</u>	<u>(529,950)</u>
CAPITAL-ACTIONS LIBÉRÉ			
129,401 actions de classe A	G	1,617,512	1,617,512
388,203 actions de classe B		<u>4,852,538</u>	<u>4,852,538</u>
	G	<u>6,470,050</u>	<u>6,470,050</u>
ACTIONS DE TRÉSORERIE			
710 et 615 actions de classe A en 2019 et 2018	G	(8,875)	(7,687)
4,518 et 2,436 actions de classe B en 2019 et 2018		<u>(56,475)</u>	<u>(30,450)</u>
	G	<u>(65,350)</u>	<u>(38,137)</u>
CAPITAL-ACTIONS, NET	G	6,404,700	6,431,913

Aux 30 septembre 2019 et 2018, le capital libéré inclut 5,727 actions acquises par des cadres de la Banque. Ces actions sont assorties de droits de vote conformément aux statuts de la Banque et leurs détenteurs perçoivent des dividendes régulièrement déclarés. Selon le contrat entre la Banque et les cadres, certaines restrictions aux droits de cession de ces actions sont applicables sur une période de cinq à dix ans, à partir de la date d'acquisition.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(21) INCIDENCE DE L'ADOPTION IFRS 9

L'incidence découlant de l'adoption des dispositions de IFRS 9 relative à la dépréciation des actifs financiers est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Provision selon IAS 39 tel que reflétée antérieurement aux 30 septembre 2018	Ajustement relatif à l'incidence de l'adoption de IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 au 30 septembre 2018
BILAN			
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)	G -	919	919
Prêts (note 9)	377,472	489,733	867,205
Autres éléments d'actif (note 14)	39,320	7,956	47,276
Engagements de crédit – autres éléments de passif (note 18)	-	115,733	115,733
TOTAL BILAN	G 416,792	614,341	1,031,133

Le renversement de la réserve générale pour pertes sur prêts est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/2018 avant redressement	Redressement	Solde au 30/9/2018 redressé
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	G 401,061	401,061	-

Note : L'effet éventuel de l'impôt sur le revenu sur les ajustements occasionnés par l'application de la norme IFRS 9 n'a pas été considéré.

(22) PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Les provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Dépôts à terme auprès de banques, net (note 6)	G (376)	-
Prêts (note 9)	514,883	250,165
Récupérations sur prêts radiés	(92,620)	-
Prêts, net	422,263	250,165
Autres éléments d'actif (note 14 (b))	19,670	11,949
Engagements de crédit – Autres éléments de passif (note 18)	(14,325)	-
TOTAL BILAN	G 427,232	262,114

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES

La société mère du Groupe est UNIBANK S.A. La participation de UNIBANK S.A. dans ses filiales regroupées en secteurs d'activités est comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
<u>BANQUE ET SERVICES BANCAIRES</u>		
MICRO CRÉDIT NATIONAL S.A. (Société de Crédit aux Micro-Entrepreneurs, Petites et Moyennes Entreprises)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICARTE S.A. (Société de Cartes de Crédit)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNICRÉDIT S.A. (Société de Crédit à la Consommation)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNIFINANCE S.A. (Services de Banque d'Affaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER S.A. (HAÏTI) (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD. (Société de Transferts de Fonds)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>ASSURANCES</u>		
UNIASSURANCES S.A. (Société d'Assurances)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
<u>INVESTISSEMENTS NON BANCAIRES</u>		
A- SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
 <u>GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.</u>		
(Gestion du Groupe et Investissements non Bancaires)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.</u>		
(Société de Gestion d'Actifs non Immobiliers)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A. (SNI)</u>		
(Société d'Investissement)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>CAPITAL CONSULT S.A.</u> (Conseils en Gestion et Finances)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>SNI MINOTERIE L.P. (a)</u> (Société d'Investissement)		
Participation à travers GFN S.A.	<u>61.10%</u>	<u>61.10%</u>
B- SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
 <u>IMMOBILIER S.A. (IMSA)</u> (Société de Promotion Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A. (CISA)</u>		
(Société de Gestion Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>GFN AMERICAN HOLDINGS LLC</u> (Antérieurement		
 <u>GFN Real Estate Ltd.</u> (Société Immobilière) :		
 <u>INTERNATIONAL SUNRISE PARTNERS LLC</u>		
(Société Immobilière)	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>GFN REAL ESTATE LLC</u> (Société Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>GFN RESTAURANT II LLC</u> (Société Immobilière)		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>UNICOM USA, LLC</u>		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>
 <u>ARAGON HOLDINGS, INC.</u>		
	<u>100%</u>	<u>100%</u>

(a) La principale activité de SNI Minoterie L.P. consiste en son investissement à concurrence de 23.30% dans Les Moulins d'Haïti S.E.M.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

Les résultats et l'actif net de ces filiales se résument comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
MICRO-CRÉDIT NATIONAL S.A.			
Total actif	G	<u>3,700,503</u>	3,998,829
Total passif	G	<u>883,453</u>	1,225,404
Revenu net de l'exercice	G	<u>429,162</u>	404,402
Actif net	G	<u>2,817,050</u>	2,773,425
UNICARTE S.A.			
Total actif	G	<u>1,549,958</u>	2,031,426
Total passif	G	<u>251,241</u>	876,398
Revenu net de l'exercice	G	<u>197,177</u>	34,884
Actif net	G	<u>1,298,717</u>	1,155,028
UNICRÉDIT S.A.			
Total actif	G	<u>208,339</u>	213,772
Total passif	G	<u>18,097</u>	7,122
Revenu net de l'exercice	G	<u>43,592</u>	16,356
Actif net	G	<u>190,242</u>	206,650
UNIFINANCE S.A.			
Total actif	G	<u>1,029,964</u>	859,865
Total passif	G	<u>85,551</u>	35,733
Revenu net de l'exercice	G	<u>205,348</u>	80,402
Actif net	G	<u>944,413</u>	824,132
UNITRANSFER S.A. (HAITI)			
Total actif	G	<u>2,116,645</u>	1,276,217
Total passif	G	<u>1,018,558</u>	525,934
Revenu net de l'exercice	G	<u>481,136</u>	144,282
Actif net	G	<u>1,098,087</u>	750,283
UNITRANSFER INTERNATIONAL LTD.			
Total actif	G	<u>1,363,385</u>	948,332
Total passif	G	<u>524,140</u>	247,105
(Perte) revenu, net de l'exercice	G	<u>(83,006)</u>	19,479
Actif net	G	<u>839,245</u>	701,227
UNIASSURANCES S.A.			
Total actif	G	<u>2,037,699</u>	1,467,751
Total passif	G	<u>1,141,863</u>	782,843
Revenu net de l'exercice	G	<u>311,958</u>	99,180
Actif net	G	<u>895,836</u>	684,908

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2019	2018
GROUPE FINANCIER NATIONAL S.A.			
Total actif	G	<u>3,714,694</u>	<u>3,168,779</u>
Total passif	G	<u>67,189</u>	<u>32,108</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>171,277</u>	<u>66,678</u>
Actif net	G	<u>3,647,505</u>	<u>3,136,671</u>
GFN INTERNATIONAL ASSETS LTD.			
Total actif	G	<u>82,184</u>	<u>62,401</u>
Total passif	G	<u>30,407</u>	<u>23,000</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(698)</u>	<u>(2,303)</u>
Actif net	G	<u>51,777</u>	<u>39,401</u>
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT S.A.			
Total actif	G	<u>3,777,409</u>	<u>2,557,040</u>
Total passif	G	<u>3,736,324</u>	<u>2,523,937</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>7,982</u>	<u>2,487</u>
Actif net	G	<u>41,085</u>	<u>33,103</u>
CAPITAL CONSULT S.A.			
Total actif	G	<u>51,160</u>	<u>41,865</u>
Total passif	G	<u>3,591</u>	<u>1,107</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>6,812</u>	<u>764</u>
Actif net	G	<u>47,569</u>	<u>40,758</u>
SNI MINOTERIE L.P.			
Total actif	G	<u>721,908</u>	<u>684,581</u>
Total passif	G	<u>7,802</u>	<u>15,329</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>138,431</u>	<u>93,584</u>
Actif net	G	<u>714,106</u>	<u>669,252</u>
IMMOBILIER S.A. (IMSA)			
Total actif	G	<u>194,667</u>	<u>164,127</u>
Total passif	G	<u>15,617</u>	<u>6,785</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>21,802</u>	<u>10,896</u>
Actif net	G	<u>179,050</u>	<u>157,342</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE DANS LES FILIALES (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2019	2018
CENTRALE IMMOBILIÈRE S.A.			
Total actif	G	<u>215,797</u>	<u>182,207</u>
Total passif	G	<u>16,366</u>	<u>9,211</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>26,435</u>	<u>12,004</u>
Actif net	G	<u>199,431</u>	<u>172,996</u>
GFN AMERICAN HOLDINGS LLC			
Consolidant GFN Real Estate LLC International Sunrise Partners LLC, GFN Restaurant II LLC, Unicom USA, LLC et Aragon Holdings, Inc.			
Total actif	G	<u>1,185,990</u>	<u>1,060,035</u>
Total passif	G	<u>107,174</u>	<u>93,160</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(266,040)</u>	<u>(3,492)</u>
Actif net	G	<u>1,078,816</u>	<u>966,875</u>

Aux 30 septembre, la participation ne donnant pas le contrôle dans les filiales se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
SNI MINOTERIE L.P.			
Participation ne donnant pas le contrôle de 38.90% en 2019 et 2018			
Valeur initiale du placement	G	28,900	28,900
Diminution de la participation à la valeur nominale		<u>(5,119)</u>	<u>(5,119)</u>
		23,781	23,781
Dividendes		(39,349)	(40,525)
Participation dans les résultats et les réserves		<u>294,206</u>	<u>277,934</u>
	G	278,638	261,190

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux établis comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
<i>Opérations poursuivies</i>			
Revenu avant impôts sur le revenu	G	<u>3,831,903</u>	<u>2,215,624</u>
Quotes-parts des résultats non imposées localement:			
Unitransfer International		375,355	(17,930)
GFN Real Estate Ltd.		4,975	7,716
Participation ne donnant pas le contrôle-SNI Minoterie		<u>(53,849)</u>	<u>(36,404)</u>
		<u>326,481</u>	<u>(46,618)</u>
		<u>4,158,384</u>	<u>2,169,006</u>
Quotes-parts des sociétés apparentées imposables sur base de dividendes :			
SNI Minoterie - 61.10%		(84,581)	(57,180)
Corail S.A. 15.80% (note 8)		<u>4,654</u>	<u>3,081</u>
		<u>(79,927)</u>	<u>(54,099)</u>
Revenu avant impôts sur le revenu imposable localement	G	<u>4,078,457</u>	<u>2,114,907</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)	G	1,223,537	634,472
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable :</i>			
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes (note 18 b)		15,986	10,820
Virement à la réserve légale – alloué aux opérations poursuivies		(171,360)	(91,720)
Amortissement – achalandage		(1,847)	(1,847)
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues comptable et la provision admise fiscalement		(64,681)	(78,524)
Impôts sur le revenu – GFN American Holdings LLC et Unitransfer USA		(20,515)	(1,549)
CFGDCT		32,855	242
Impôts sur le revenu – opérations poursuivies	G	<u>1,013,975</u>	<u>471,894</u>

(À suivre)

UNIBANK S.A.

Notes aux états financiers consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Impôts courants	G	963,903	461,074
Impôts - opérations cédées		34,086	-
Impôts reportés (note 18b)		<u>15,986</u>	<u>10,820</u>
	G	1,013,975	471,894

Les impôts reportés sont établis comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Impôts reportés sur quotes-parts non distribuées au taux libératoire de 20% sur dividendes (note 18b)	G	15,986	10,820

(25) REVENU NET DE L'EXERCICE PROVENANT D'OPÉRATIONS CÉDÉES

Le revenu net de l'exercice provenant d'opérations cédées est composé comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Pôle Immobilier à l'étranger (note 11)	G	(261,066)	4,224
UNITRANSFER		<u>237,749</u>	<u>-</u>
(Perte) revenu, net d'opérations cédées	G	(23,317)	4,224

(26) ÉPARGNE-RETRAITE DES EMPLOYÉS

Au-delà des cotisations légalement prévues au régime obligatoire d'assurance-vieillesse étatique (ONA), la Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à un taux de contribution variable suivant des critères internes. Le programme d'épargne-retraite en vigueur à la Banque est un plan de retraite à cotisations déterminées. Ce passif est supporté par un dépôt à terme rémunéré au taux de 5.0%. Les contributions du Groupe à ce dépôt pour les exercices 2019 et 2018 s'élèvent à G 89,396M et G 69,136M, respectivement. En 2018, une société du Groupe gère cette obligation (note 18) qui est reflétée au passif et investie en dépôt à terme à UNIBANK au taux de 5%. Les transactions intersociétés en ce qui a trait au compte de dépôt à terme sont éliminées.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(27) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS AU PERSONNEL

Les salaires et autres prestations au personnel sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Salaires	G	1,956,705	1,616,214
Bénéfices sociaux		742,705	514,051
Autres dépenses		435,524	329,638
	G	3,134,934	2,459,903

(28) REVENUS D'ASSURANCES, DÉDUCTION FAITE DES SINISTRES

Les revenus d'assurances, déduction faite des sinistres, proviennent des activités de UniAssurances S.A.

En 2019 et 2018, ces revenus se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Primes d'assurance perçues	G	812,289	526,029
Autres frais		12,357	6,907
Frais de courtage nets		(22,221)	(21,216)
Frais de réassurance		(164,462)	(99,894)
Primes d'assurance cédées		(166,739)	(68,633)
Réclamations d'assurance - sinistres		(152,598)	(168,979)
	G	318,626	174,214

(29) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

En plus de la Fondation UNIBANK, institution apparentée non consolidée, les principales entreprises et institutions apparentées à UNIBANK S.A. et aux entreprises consolidées dans les présents états financiers sont les suivantes:

- Les Moulins d'Haïti S.E.M. et Haïti Agro Processors Holding dans laquelle GFN S.A., à travers UNIFINANCE S.A. et SNI Minoterie L.P., détient 23.3% du capital.
- Corail S.A. dans laquelle GFN S.A. détient 15.8% du capital.
- Sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration.

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(29) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les soldes des transactions effectuées avec ces entreprises sont comme suit:

Aux 30 septembre

(En milliers de gourdes)		2019	2018
ACTIF			
Titres de participation (note 8)	G	703,380	658,986
Prêts		-	81,730
Comptes à recevoir – sociétés apparentées (note 14)		<u>44,197</u>	<u>9,414</u>
		747,577	750,130
PASSIF			
Dépôts		206,149	294,933
Obligations subordonnées (note 19)		<u>253,570</u>	<u>175,153</u>
	G	459,719	470,086

Au cours des exercices

(En milliers de gourdes)		2019	2018
REVENUS			
Revenus d'intérêts	G	17,749	19,186
Autres revenus		<u>6,814</u>	<u>6,089</u>
	G	24,563	25,275

La Banque offre également à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services de ces apparentés. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux employés de la Banque et de ses entreprises associées, aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs entreprises apparentées sont divulgués à la **note 9**.

Les dépôts et obligations des Membres du Conseil d'Administration et de leurs entreprises associées sont divulgués aux **notes 15, 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Loyers	G	4,856	4,860
Autres services	G	96,956	92,282

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(30) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui n'est pas reflété au bilan consolidé.

- a) À la date des états financiers consolidés, la Banque et ses filiales sont liées par différents contrats de bail. Cependant, ces contrats peuvent être résiliés avec six mois de préavis. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices, s'ils ne sont pas résiliés, s'élèvent à:

(En milliers de gourdes)		
2020	G	229,231
2021		179,615
2022		136,772
2023		110,115
2024		98,968

- b) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants (i)	G 2,180,206	1,896,702
Garanties documentaires	2,032,167	1,696,193
Soldes non utilisés sur cartes de crédit (ii)	<u>3,149,648</u>	<u>2,312,839</u>
	G 7,362,021	5,905,734

- (i) Les avances autorisées en comptes courants sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque, et ne portent pas de commissions d'engagements. Elles sont contractées pour une durée maximale d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

- (ii) Les limites non utilisées sur cartes de crédit sont résiliables sans condition en tout temps au gré de la Banque.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit totalisant G 140,007M est présentée dans les autres éléments de passif (**note 18**).

(À suivre)

UNIBANK S.A.
Notes aux états financiers consolidés

(31) LITIGES

Au 30 septembre 2019, dans le cours normal des affaires, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre elle. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, il n'existe aucun fait exceptionnel ni aucune affaire contentieuse qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur le bilan consolidé du Groupe ou sur ses résultats consolidés d'exploitation.